

TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

No 11-008
AU CATALOGUE

ARTICLES DE FOND

Recensement de 2001

Magasiner sur Internet

Habitudes de sommeil

Communications

Apprendre par soi-même

PRINTEMPS 2001 N° 60

11 \$ AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK
ANNA KEMENY
FRANCES KREMARK
CARA WILLIAMS

Assistants à la recherche
BARBARA TOWNSEND-BATTEN

Gestionnaire de la production
MONIQUE HICKEY

Coordonnatrice de la production
SHIRLEY LI

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Révisseuse en chef de la version française
ANNIE LEBEAU

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION,
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture
LESLEY FAIRE

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, J. HAGEY,
I. MACREDIE, G. MONTIGNY, D. NORRIS,
M.J. SHERIDAN, P. WHITE

Remerciements

S. ALAIN, D. CARRIÈRE, J. CÔTÉ, C. DUCHESNE,
F. JONES, G. LAVOIE, M.-P. TARTE, N. VILLEMURE

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée trimestriellement en version imprimée standard. Un numéro coûte 11 \$CAN et un abonnement d'un an coûte 36 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada ou frais de port à l'extérieur du Canada). Étudiants : 30 % de rabais. Veuillez commander par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033; par télécopieur, en composant le (613) 951-1584 ou le 1 800 889-9734; ou par Internet, en vous rendant à order@statcan.ca. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les produits de Statistique Canada auprès des agents autorisés, dans les librairies et dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On peut aussi se procurer ce produit sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue). Un numéro coûte 8 \$CAN et un abonnement d'un an, 27 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada). Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, **Tendances sociales canadiennes**, immeuble Jean-Talon, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. **Télécopieur** : (613) 951-0387. **Internet (courrier électronique)** : cstsc@statcan.ca. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index, Public Affairs Information Service Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)

ISSN 1481-1642
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Prêts pour le Recensement de 2001 2

par John Flanders

Magasiner sur Internet 7

par Jonathan Ellison et Warren Clark

Vous empêchez-vous de dormir? — Les habitudes
de sommeil des Canadiens 12

par Cara Williams

L'évolution des communications 18

par Cara Williams

Apprendre par soi-même 23

par Cynthia Silver, Cara Williams et Trish McOrmond

Encart spécial : Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes 2000

Au fil de l'actualité 26

Indicateurs sociaux 27

Carnet du personnel enseignant : « Vous empêchez-vous de dormir?
— Les habitudes de sommeil des Canadiens » 28

Illustrateur de la page couverture

Lesley Faire, qui est né et a grandi à Vancouver, est un créateur-dessinateur autodidacte qui se spécialise dans l'illustration de publications et le dessin publicitaire. Il a travaillé pour un vaste éventail d'entreprises, de studios de design et de firmes de communications. Lesley a reçu de nombreux prix pour son travail à la fois dans les médias traditionnels et dans la presse électronique.

Prêts pour le Recensement de 2001

par John Flanders

Lorsque Jean Talon s'est mis au travail pour le premier recensement de la colonie de la Nouvelle-France il y a plus de 300 ans, il s'y est pris de la manière qui lui semblait la meilleure, c'est-à-dire en allant de porte en porte.

Homme dynamique et plein d'imagination, Jean Talon est arrivé dans la nouvelle colonie en 1665, envoyé par le roi Louis XIV, qui voulait stimuler l'emploi, le commerce et l'activité industrielle. En sa qualité d'intendant de la justice, de la police et des finances, Jean Talon a voulu, dès son entrée en fonction, dresser un bilan de la situation. Il voulait savoir exactement combien de personnes s'étaient établies en Nouvelle-France, dans quelles villes elles vivaient, combien il y avait de jeunes hommes et femmes en âge de se marier, les métiers qu'ils pratiquaient, etc. Au cours de l'hiver 1665-1666, il a donc recensé de porte en porte les habitants de la colonie.



Jean Talon a dénombré 3 215 personnes de descendance européenne, soit 2 034 hommes et 1 181 femmes. Parmi ces gens se trouvaient 3 notaires, 3 enseignants, 3 serruriers, 4 huissiers, 5 chirurgiens, 5 boulangers, 27 menuisiers et 36 charpentiers. La colonie était formée de 3 agglomérations principales qu'habitaient 528 familles. Québec comptait plus de 2 100 habitants, Montréal, 635 et Trois-Rivières, 455.

Jean Talon a ensuite utilisé ses données pour brosser un portrait de la situation. Ses chiffres indiquaient qu'il y avait presque deux fois plus

d'hommes que de femmes dans ce poste avancé de commerçants de fourrures et de missionnaires. Il a donc organisé la venue, de France, de femmes célibataires de 15 à 30 ans « fortes et en santé ». De 1665 à 1673, plus de 900 « filles du roi » sont arrivées à Québec. Jean Talon a aussi imposé des amendes aux personnes célibataires et récompensé les mariages précoces et les familles nombreuses.

Le Canada est ainsi devenu le premier pays du monde moderne à utiliser le recensement comme source d'information économique et sociale.

Les Canadiens noteront quelques changements importants lorsqu'ils commenceront à remplir le questionnaire du recensement le 15 mai 2001. Le questionnaire abrégé de 2001 renferme sept questions, soit le même nombre qu'au moment du Recensement de 1996, mais deux de moins qu'en 1991. Par contre, le questionnaire complet renferme trois questions qui ne figuraient pas en 1996.

Religion : L'information sur la religion permet de mesurer la diversité culturelle et est combinée à d'autres caractéristiques pour déterminer les changements fondamentaux dans la société canadienne. À titre d'exemple, les groupes religieux utilisent les données sur la religion pour mesurer les forces potentielles et les tendances de diverses confessions religieuses. Les conseils scolaires, eux, s'en servent à des fins de planification.

Le Recensement de 2001 contiendra une question ouverte sur la religion. Les répondants pourront y indiquer la confession religieuse ou la religion de leur choix et auront également la possibilité de cocher la réponse « aucune religion » ou d'indiquer des réponses comme « athée » ou « agnostique ». De cette façon, les répondants auront l'entière liberté d'indiquer ce qui, à leur avis, décrit le mieux leurs croyances, y compris « aucune religion ».

Lieu de naissance des parents : On cherche de plus en plus à savoir dans quelle mesure les enfants d'immigrants s'intègrent à la société canadienne compte tenu du nombre croissant d'immigrants appartenant à des minorités visibles. Les réponses à cette question serviront également à évaluer la situation sur le marché du travail des « Canadiens de deuxième génération » et à la comparer à celle des autres personnes nées au Canada et des personnes nées à l'étranger.

Langue de travail : Les réponses à cette nouvelle question aideront à évaluer l'usage de la langue maternelle au travail par les minorités de langue officielle, ainsi que l'intégration linguistique des minorités de langue non officielle sur le marché du travail.

Outre ces nouvelles questions, les modifications suivantes ont été apportées à certaines questions existantes.

Langue parlée à la maison : La question a été élargie afin d'inclure toutes les langues parlées régulièrement à la maison, et non pas seulement la langue la plus souvent parlée. Ces données fourniront plus de précisions sur le maintien des connaissances linguistiques et le transfert linguistique.

Partenaires de même sexe : Comme les unions entre partenaires de même sexe sont de plus en plus reconnues, tant sur le plan légal que sur le plan social, un grand nombre d'organismes et de gouvernements ont exprimé le besoin de disposer de renseignements dans ce sens. Par exemple, certaines lois provinciales et municipales, de même que certains régimes d'assurance du secteur privé, étendent aujourd'hui les droits et avantages aux partenaires de même sexe. La question sur le « Lien avec la personne 1 », qui apparaît sur les deux questionnaires, inclut désormais les catégories de réponse « Partenaire en union libre (sexes opposés) de la personne 1 » et « Partenaire en union libre (même sexe) de la personne 1 ».

Origine ethnique : On a ajouté une introduction à cette question pour en clarifier le but. Parmi les 25 exemples d'origines ethniques possibles, « Canadien » figure désormais au premier rang plutôt qu'au cinquième.

Aujourd'hui, à la veille du 19^e recensement national qui aura lieu le 15 mai 2001, Jean Talon serait sûrement stupéfié de voir l'ampleur qu'ont pris ses premiers efforts visant à définir le profil de la population.

Les données qui seront recueillies à l'occasion du recensement aideront à déterminer le type de services publics, par exemple les services de transport, de police, de protection-incendie, de logement, de garde de jour et de soins

de santé qui seront offerts dans votre quartier au cours des prochaines années. Les parcs, les limites municipales et les plans de développement économique sont également élaborés à partir des renseignements indiqués sur les formulaires du recensement.

Le recensement, un précieux outil de planification

Au cours des 350 dernières années, le recensement, comme le pays, a

changé considérablement. L'objectif du recensement demeure toutefois le même, c'est-à-dire brosser un portrait statistique de la population du Canada. Le recensement fournit des données détaillées, exactes et comparables sur les caractéristiques sociales, économiques et culturelles de la population. Ces données servent en retour à la gestion du pays sur tous les plans, car il s'agit de la seule source de données sur la situation dans les petites régions

1605 : Les missionnaires catholiques de la Nouvelle-France procèdent au premier dénombrement de la population de la colonie à Port Royal, qui fait aujourd'hui partie de la Nouvelle-Écosse.

1665 à 1739 : Sous le régime français, 36 recensements sont menés en Nouvelle-France; on tient le dernier en 1739. Jean Talon mène le premier recensement systématique de la colonie, dans le cadre duquel il recueille des données sur l'âge, la profession, l'état matrimonial et le lien unissant les membres de la famille au chef de la famille. Ce recensement mesure également les richesses de l'industrie et de l'agriculture, la valeur du bois d'œuvre et des ressources minérales de la région, ainsi que le nombre d'animaux domestiques, de seigneuries, d'édifices gouvernementaux et d'églises. Au fil des ans, de nouvelles questions s'ajoutent, notamment sur les bâtiments et les logements, la production agricole et industrielle, ainsi que sur les armements.

1765 à 1790 : Sous le régime britannique, des recensements ont lieu en 1765, 1784 et 1790. Au besoin, des questions sur le bétail, les cultures, les bâtiments, les églises, les moulins à farine et les armes à feu, ainsi que sur la race, la religion et l'origine ethnique y sont ajoutées.

1847 : La collecte de statistiques est maintenant prescrite par la loi des provinces unies du Haut-Canada et du Bas-Canada, en vertu de la loi sur la statistique qui prévoit la tenue d'un recensement décennal à partir de 1851.

1851 : La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard — des colonies distinctes — tiennent aussi des recensements. L'année 1851 marque le début du dénombrement décennal régulier de la population de ce qui deviendra le Dominion du Canada.

1867 : En vertu de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, les recensements et les statistiques relèvent de la compétence exclusive de l'administration fédérale. Cette loi prévoit également la tenue d'un recensement général de la population du Canada en 1871, puis tous les 10 ans par la suite.

1870 : Le premier recensement sous l'égide du Dominion est mené au Manitoba afin de diviser la province en quatre districts électoraux initiaux.

1871 : Le recensement du Canada devient le plus complet jamais mené en Amérique du Nord. Les

9 annexes et 211 questions qu'il renferme doivent servir d'instrument de collecte de données dans l'ensemble du pays. Le système statistique actuel du Canada repose d'ailleurs sur celles-ci. Le recensement de 1871 marque le début de deux traditions encore en vigueur de nos jours : premièrement, le questionnaire est offert en français et en anglais; deuxièmement, des renseignements sur l'ascendance de tous les Canadiens, y compris les Autochtones, sont consignés.

1881 : Tous les recenseurs sont tenus de prêter serment de discrétion, encore exigé de nos jours. Le recensement est élargi pour inclure la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard.

1896 : Pour la première fois, le Recensement de l'agriculture et le Recensement de la population sont menés séparément.

1905 : Le bureau du recensement devient un organisme gouvernemental permanent.

1906 : Tenue des premiers recensements de l'agriculture et de la population au milieu de la décennie dans les Prairies.

1911 : La date du recensement passe d'avril à juin pour échapper aux mauvaises conditions climatiques et routières, ainsi que pour pallier la difficulté d'avoir à déterminer, au début du printemps, les superficies qui seront cultivées.

1918 : La première *Loi sur la statistique* prévoit la création du Bureau fédéral de la statistique et la tenue de recensements de la population et de l'agriculture dans l'ensemble du Canada à compter de 1921, puis tous les 10 ans par la suite.

1921 : Les questions sur l'aliénation mentale et l'idiotie, de même que sur la fécondité, sont supprimées du recensement.

1931 : Des questions sont ajoutées pour évaluer l'étendue et la gravité du chômage et en analyser les causes.

1956 : Année du premier recensement national quinquennal, lequel est introduit pour suivre la croissance économique et l'urbanisation rapides durant les années de l'après-guerre.

1971 : La majorité des répondants remplissent désormais le questionnaire du recensement eux-mêmes, un processus appelé « autodénombrement ». En vertu de

la nouvelle *Loi sur la statistique*, il devient obligatoire de tenir un Recensement de la population et un Recensement de l'agriculture tous les cinq ans.

1986 : Une question sur l'incapacité est incluse dans le Recensement de la population; elle sert également à construire un échantillon de répondants en vue de la première enquête postcensitaire sur les limitations d'activité. Une question sur l'usage des ordinateurs à des fins de gestion agricole est aussi incluse pour la première fois dans le Recensement de l'agriculture.

1991 : Le recensement inclut, pour la première fois, une question sur les unions libres.

1996 : Une question sur le travail non rémunéré est ajoutée au recensement.

2001 : La définition d'« union libre » est élargie pour inclure les partenaires de même sexe et de sexes opposés. De plus, une question sur la production de produits biologiques certifiés est ajoutée au Recensement de l'agriculture.

géographiques, ainsi que sur des groupes très précis ou uniques de la population. À ce titre, les données du recensement sont essentielles au bien-être et à l'efficacité des quartiers, des municipalités et des provinces.

Une équipe spéciale formée de 45 000 personnes est prête pour la réalisation d'un plan méticuleusement élaboré. Les ménages recensés, qui étaient au nombre de 3 200 à l'époque de Jean Talon, atteindront environ 12 millions au cours du Recensement de la population de 2001. Estimée à plus de 30 millions d'habitants, la population totale du Canada sera dénombrée. Durant le Recensement de l'agriculture, qui sera mené simultanément, quelque 276 000 exploitations agricoles seront dénombrées.

Le recensement décennal, qui est mené tous les 10 ans depuis 1871 en vertu de la *Loi constitutionnelle*, sert à déterminer la représentation à la Chambre des communes. Le recensement quinquennal, prévu en vertu de la *Loi sur la statistique*, est mené dans l'ensemble du pays depuis 1956. Cette mesure, qui avait été introduite à l'époque pour surveiller la croissance économique et l'urbanisation rapides durant les années de l'après-guerre, est demeurée le fondement de nombreux programmes sociaux, notamment du programme d'estimations démographiques, qui aide à déterminer les paiements de transfert aux provinces.

Quatre ménages sur cinq reçoivent le questionnaire abrégé

En 2001, 80 % des ménages canadiens recevront un questionnaire abrégé qui contient 7 questions et prend environ 10 minutes à remplir. Le reste des ménages (20 %) recevront le questionnaire complet, auquel ils devront consacrer de 30 à 35 minutes environ. En plus des 7 questions du questionnaire abrégé, le questionnaire complet contient 52 autres questions portant sur des sujets tels que l'appartenance ethnique, la mobilité, le revenu et l'emploi.

Cet échantillonnage, en vertu duquel le questionnaire complet n'est distribué qu'à un cinquième des ménages, permet de recueillir des données détaillées sur l'ensemble de la population, sans pour autant imposer un fardeau de réponse déraisonnable aux répondants.

Aucune question n'a été ajoutée au questionnaire abrégé pour le Recensement de 2001. Par contre, trois nouvelles questions, qui ne figuraient pas sur le questionnaire de 1996, ont été ajoutées au questionnaire complet; ces questions portent sur la religion, le lieu de naissance des parents et la langue de travail. Des modifications importantes ont aussi été apportées à certaines questions existantes, dont une visant à recueillir des renseignements sur les partenaires de même sexe.

De plus, bien que, pour la majorité des Canadiens, le recensement sera mené de la même façon qu'en 1996, Statistique Canada fera un essai par Internet à deux endroits, soit à London (Ontario) et à Crowfoot (Alberta), où les gens auront la possibilité de répondre au recensement au moyen du questionnaire papier ou par Internet. Cet essai constitue une étape préparatoire en vue du Recensement de 2006, lequel offrira la possibilité à tous les répondants de répondre par Internet.

Les premières données du Recensement de 2001 — en l'occurrence les chiffres de population — devraient être diffusées en avril 2002. D'autres diffusions de données suivront de juillet 2002 à mai 2003. Les premières données du Recensement de l'agriculture seront quant à elles publiées en mai 2002.

La technologie sera mise à contribution non seulement pour la collecte, mais aussi pour la diffusion des données du recensement. Le site Web de Statistique Canada sera ainsi exploité davantage afin de fournir au public les données qu'il recherche.

Le Recensement de l'agriculture : un inventaire de base du milieu agricole

Les premiers recensements de l'agriculture ont été menés à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle dans les Prairies, à une époque où l'agriculture était un mode de vie répandu. Encore

en 1931, 1 Canadien sur 3 vivait à la ferme; en 1996, cette proportion n'était plus que de 1 pour 30. Le Recensement de l'agriculture, qui a lieu tous les cinq ans, dresse un inventaire de base du secteur canadien de l'agriculture. Il contient 184 questions qui portent sur une variété de sujets, notamment sur l'utilisation du sol, les cultures, l'élevage, la main-d'œuvre agricole rémunérée et les pratiques de gestion des terres.

Ce recensement définit les tendances en agriculture et les enjeux de la collectivité agricole. Il est également devenu l'élément fondamental du programme de la statistique agricole du Canada. Le recensement fournit des données détaillées sur ce secteur d'activité, tant à l'échelle du canton ou de la municipalité rurale qu'à l'échelle nationale. Les questions qu'il contient visent : à fournir des précisions sur les nouveaux aspects de l'agriculture; à brosser un portrait de l'agriculture au fil des ans; à nous renseigner sur les aspects humains de l'agriculture (par exemple sur l'âge et le sexe des exploitants agricoles); à comprendre les aspects pratiques de l'agriculture, comme l'usage de l'ordinateur.

Les organismes agricoles, les ministères, les fournisseurs de services agricoles et les universitaires utilisent les données du recensement pour comprendre les changements qui surviennent dans ce secteur et y réagir. À titre d'exemple, certains groupes utilisent les données du Recensement de l'agriculture pour aider à déterminer si un nombre suffisant d'exploitations agricoles utilisent Internet pour leurs affaires afin de justifier l'élaboration de sites d'information sur le Web.

Pour le Recensement de l'agriculture de 2001, les agriculteurs devront indiquer s'ils utilisent un ordinateur et, le cas échéant, ils devront préciser à quelles fins ils s'en servent. De plus, ils devront pour la première fois indiquer si leur entreprise génère des produits biologiques certifiés destinés

à la vente et, si tel est le cas, de quels produits il s'agit.

Protection et confidentialité : la loi protège les renseignements que vous fournissez

Chaque personne vivant au Canada est tenue par la loi de fournir les renseignements demandés par le recensement. Cette même loi exige que Statistique Canada préserve la confidentialité de tout renseignement personnel qui lui est communiqué. Seuls les employés de Statistique Canada qui travaillent avec les données du recensement et qui ont prêté serment de discrétion sont autorisés à voir les formulaires. Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du recensement ne peuvent être divulgués à quiconque à l'extérieur de Statistique Canada.

Les employés doivent en outre suivre des directives et des procédures précises pour assurer la protection de la confidentialité des données. Une des mesures les plus importantes à cette fin est celle selon laquelle aucun nom, adresse ni numéro de téléphone n'est entré dans la base de données du recensement. De plus, l'accès aux installations de Statistique Canada est contrôlé afin d'en assurer la sécurité. La base de données, quant à elle, n'est reliée à aucune ligne de communication publique pour éviter toute

intrusion de la part de pirates informatiques. Enfin, seul un petit nombre d'employés ont accès aux questionnaires remplis.

La *Loi sur la statistique* prévoit des amendes pouvant atteindre 1 000 \$ ou une peine maximale de 6 mois d'emprisonnement, ou les deux si un employé divulgue des renseignements personnels recueillis dans le cadre du recensement. Dans son rapport annuel au Parlement rendu public en mai 2000, le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, M. Bruce Phillips, cite Statistique Canada comme un modèle dont devraient s'inspirer tous les ministères pour la gestion de l'information et la protection de la vie privée.

Dans son rapport, le commissaire dit : « Statistique Canada est le seul organisme qui recueille plein de renseignements sur chacun de nous, mais ne le fait qu'à des fins statistiques, et non pour décider de notre sort. De plus, les données de Statistique Canada sont rigoureusement protégées. Les personnes qui en abusent sont passibles d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement. »

TSC

John Flanders est conseiller principal en matière de diffusion à la Division des communications de Statistique Canada.

La publication

Tendances sociales canadiennes

Vous en servez-vous pour vos affaires?

Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef
TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
7^e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6.

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca



Magasiner sur Internet

par Jonathan Ellison et Warren Clark

Internet a révolutionné la manière dont bien des gens se renseignent en vue de faire leurs achats. Ce mode de communications a modifié les relations entre vendeurs et acheteurs, permettant à ces derniers d'établir plus facilement des comparaisons et de mieux se renseigner sur un produit avant d'en faire l'achat¹.

Le magasinage sur Internet va donc bien au-delà de l'achat de biens et de services en ligne. Les entreprises qui fournissent des renseignements en ligne contribuent elles aussi à l'essor du commerce électronique en donnant à des clients potentiels des descriptions de leurs produits ainsi que des renseignements sur le prix et la disponibilité de ceux-ci, et en offrant des services de soutien et d'information à la clientèle, toutes des choses qui sont susceptibles de favoriser les ventes.

La commodité est l'un des nombreux avantages du magasinage en ligne : les acheteurs peuvent épargner temps et efforts en magasinant, à partir de la maison ou du bureau, sur des sites Web du monde entier, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Le magasinage en ligne donne accès à un marché mondial qui propose une gamme beaucoup plus vaste de biens et de services.

Cependant, le magasinage en ligne n'a pas que des avantages. En effet, comme pour les achats par catalogue, les acheteurs ne peuvent ni toucher,

ni sentir ou essayer les produits, ni y goûter. Il peut aussi arriver, comme dans toute autre forme de commerce, que la description du produit en ligne et la photo qui l'accompagne ne répondent pas à leurs attentes. Le magasinage par Internet peut également être source de frustration si la connexion est mauvaise en raison de la lenteur du modem, du trop grand nombre d'utilisateurs sur Internet, d'une défaillance du système ou encore si le consommateur doit passer péniblement par de nombreux écrans avant de trouver le produit recherché. En outre, les personnes pour lesquelles ce mode de commerce est nouveau ne connaissent pas nécessairement les moteurs de recherche, les robots de magasinage² et les autres moyens de trouver un produit. Le magasinage en ligne exige également du client qu'il se souvienne du mot de passe de son compte afin d'assurer la sécurité des transactions, un aspect dont n'a pas à se soucier le consommateur qui se rend au centre commercial. Enfin, comme les achats effectués par la poste, le magasinage

Le présent article est une adaptation de l'étude « Le magasinage sur Internet au Canada, 1999 » menée par J. Ellison, L. Earl et S. Ogg, parue dans *Série sur la connectivité*, produit n° 56F0004 au catalogue de Statistique Canada, n° 3, 2001.

par Internet doit offrir un service de livraison pratique et faciliter le retour de la marchandise, le cas échéant.

Dans le présent article, nous examinons le magasinage sur Internet (achats et lèche-vitrines) fait par les ménages canadiens qui ont accès à Internet à la maison. Nous y faisons état du volume des achats effectués en ligne, des articles les plus populaires auprès des acheteurs ainsi que du profil des ménages qui ont recours à ce type de magasinage.

Selon l'Enquête sur l'utilisation d'Internet par les ménages (EUIM), 1,8 million de ménages (soit 15 % des ménages canadiens) ont magasiné sur

1. Jim Carroll et Rick Broadhead, *Canadian Internet Handbook 2000 — Lightbulbs to Yottabits*, Toronto, Stoddart Publishing Co. Limited, 1999, p. 106.

2. Dans le présent article, un robot est un logiciel qui fait des recherches approfondies. Vous lui fournissez les directives et il vous donne les réponses. Les robots de magasinage facilitent les comparaisons en parcourant Internet pour y trouver le prix le plus bas pour un produit donné.

Internet à partir de la maison en 1999³. Alors qu'environ 800 000 ménages ont passé des commandes sur Internet (ménages utilisant le commerce électronique), un peu plus de ménages (1 million) n'ont fait que du lèche-vitrines — c'est-à-dire qu'ils ont comparé les produits offerts, examiné les descriptions ou spécifications des produits, vérifié la disponibilité de ceux-ci et obtenu des estimations de prix —, sans toutefois passer de commande par Internet. Bien que ces amateurs de lèche-vitrines n'aient pas effectué d'achats en ligne, il est possible que les renseignements qu'ils ont trouvés sur Internet aient influencé d'autres achats faits subseqüemment par d'autres moyens.

Une des préoccupations des utilisateurs d'Internet a trait à la sécurité des renseignements sur les cartes de crédit qui sont communiqués par Internet. Pour cette raison, environ le quart des ménages qui ont passé des commandes l'ont fait par un autre moyen (par exemple en composant un numéro 1 800 pour effectuer la transaction).

Tandis que les acheteurs en ligne représentent toujours une minorité, les achats en ligne faits à la maison par les ménages canadiens ont néanmoins totalisé 417 millions de dollars en 1999, soit une moyenne de 517 \$ par ménage utilisant le commerce électronique. Les consommateurs se disent cependant préoccupés du fait qu'une grande partie des achats en ligne des Canadiens profitent à des entreprises .com américaines. Selon l'EUIM de 1999, les entreprises canadiennes ont touché environ 60 % de la valeur en dollars des achats réalisés par les ménages canadiens à partir de la maison (250 millions de dollars)⁴. Cela est bien peu en comparaison aux 559 milliards de dollars en dépenses personnelles que les consommateurs ont consacrés à l'achat de biens et de services en 1999⁵. Cependant, même si les sites Web américains sont beaucoup plus nombreux, il se peut que les

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données sur lesquelles repose le présent article sont tirées de l'Enquête sur l'utilisation d'Internet par les ménages (EUIM), qui a été menée en novembre 1999 et à laquelle environ 36 200 ménages ont participé. Dans le cadre de cette enquête, des données ont été recueillies sur l'utilisation d'Internet par les ménages et sur les transactions commerciales en ligne faites par ceux-ci, habituellement à partir de la maison. Les données sur le commerce électronique ont été obtenues entre novembre 1998 et novembre 1999; ces renseignements portent sur l'ensemble du ménage et ils ont été recueillis auprès d'un membre désigné du ménage, qui devait indiquer le nombre de commandes en ligne passées par tous les membres du ménage au cours des 12 derniers mois. À noter, toutefois, qu'une telle méthode peut sous-estimer le volume réel du commerce électronique, car le répondant ne connaît peut-être pas le volume ou la valeur des achats faits par les autres membres du ménage.

Sont exclues les commandes en ligne passées par les consommateurs à partir d'un autre lieu que la maison. À titre d'exemple, un employé qui aurait acheté un livre sur Internet au travail n'est pas inclus dans les chiffres sur les achats en ligne qui figurent dans le présent article. De plus, la présente étude se concentre sur les utilisateurs réguliers d'Internet et exclut les personnes qui en font rarement usage. Les commandes passées par téléphone, par guichet automatique bancaire ou par des réseaux électroniques autres qu'Internet sont également exclues.

L'EUIM a été menée auprès de ménages du Canada dont certains membres avaient utilisé Internet au cours d'un mois donné. Parmi ces ménages, certains utilisaient Internet à la maison; certains d'entre eux n'ont pas fait de magasinage en ligne, d'autres ont passé des commandes pour des biens ou des services (ménages utilisant le commerce électronique) et d'autres n'ont fait que du lèche-vitrines. Les ménages qui magasinent sur Internet à la maison sont désignés « acheteurs en ligne » et ils incluent à la fois ceux qui font réellement des achats en ligne et ceux qui ne font que du lèche-vitrines.

3. Inclut les personnes qui passent des commandes pour des biens et des services sur Internet et celles qui ne font que du lèche-vitrines, à la recherche de biens et de services, sans toutefois effectuer d'achats.
4. Selon l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications et le commerce électronique menée par Statistique Canada, les entreprises canadiennes ont reçu des commandes en ligne d'une valeur de 4,2 milliards de dollars en 1999 (Statistique Canada, *Le Quotidien*, 10 août 2000, <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/000810/q000810a.htm>). Environ 611 millions de dollars provenant des ventes par Internet ont été réalisés par des détaillants canadiens. Ces données sur les ventes incluent les commandes reçues d'autres entreprises canadiennes, d'entreprises et de consommateurs de l'extérieur du Canada ainsi que de ménages canadiens ayant accès à Internet à partir de la maison ou d'autres lieux. Seuls les achats en ligne faits par les ménages canadiens ayant accès à Internet à la maison sont inclus dans les 417 millions de dollars, dont 250 millions de dollars représentent des achats en ligne effectués auprès d'entreprises canadiennes, comme déclaré dans l'EUIM.
5. *Comptes nationaux des revenus et des dépenses — Estimations trimestrielles*, produit n° 13-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 48, n° 1, 1^{er} trimestre de 2000, p. 19.

Canadiens préfèrent effectuer leurs achats de biens et de services sur des sites canadiens pour éviter le taux de change sur les devises, les droits de douane et aussi, peut-être, une livraison plus lente et plus coûteuse.

Les ménages qui utilisent Internet sont très préoccupés par la sécurité et la protection des renseignements personnels

Bien que la commodité soit l'une des principales raisons pour laquelle les gens magasinent sur Internet, les consommateurs demeurent toutefois réticents à faire des transactions électroniques par Internet, car ils craignent les problèmes de sécurité. Il est possible que plusieurs événements récents mettant en cause le cybervol de numéros de cartes de crédit, le refus de service⁶ résultant d'« attaques » et le vol d'adresses électroniques aient alimenté ces craintes du public au sujet de la sécurité sur Internet. De même, l'accumulation et la vente de renseignements personnels sur les visiteurs de sites Web, souvent sans que ces visiteurs n'en soient informés ou n'y consentent, ont soulevé des inquiétudes concernant la protection des renseignements personnels. Pour aider les consommateurs à apprécier le magasinage en ligne, les entreprises qui utilisent le commerce électronique enregistrent les adresses d'expédition, les numéros de cartes de crédit et les préférences d'achat des consommateurs; ces derniers ne doivent donc pas entrer de nouveau ces renseignements lorsqu'ils visitent à nouveau le site. Même si ces mesures améliorent le magasinage en ligne, elles ne signifient pas pour autant que les renseignements sont stockés en toute sécurité.

C'est là un aspect qui préoccupe vivement les utilisateurs d'Internet à la maison : ainsi, près de la moitié (46 %) d'entre eux se disaient très préoccupés par les questions de sécurité lorsqu'ils font des achats en ligne,

alors qu'environ le tiers d'entre eux (33 %) étaient très préoccupés par la protection des renseignements personnels diffusés sur Internet. Ces inquiétudes expliquent peut-être pourquoi les amateurs de lèche-vitrines sur Internet et les personnes qui n'utilisent pas le réseau pour magasiner ne passent pas de commande en ligne. De fait, près de 53 % des amateurs de lèche-vitrines sur Internet étaient très préoccupés par la sécurité, contre seulement 33 % des ménages qui payaient leurs commandes sur Internet.

Pour apaiser ces craintes, les entreprises qui offrent des services par Internet utilisent de nouvelles technologies de chiffrement et d'authentification, mettent en œuvre des politiques en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels et lancent des campagnes visant à rassurer les consommateurs. De leur côté, les gouvernements adoptent de nouvelles lois pour assurer la confidentialité des renseignements⁷. Il est très difficile de regagner la confiance du consommateur s'il y a eu infraction à la sécurité ou divulgation de renseignements personnels.

Les livres, les logiciels, la musique et les voyages représentent la majeure partie des achats en ligne

Les livres (48 %), les logiciels (36 %), la musique (30 %) et les voyages (29 %) figuraient en tête des achats en ligne faits par les ménages. Il s'agit d'articles qui peuvent facilement être achetés en donnant le numéro d'une carte de crédit au marchand sur Internet. En outre, comme le coût de ces articles est habituellement peu élevé, leur achat a peu de répercussions financières à long terme sur un ménage, contrairement, par exemple, à l'achat ou à la location d'une voiture. Les produits automobiles se classaient pour leur part au septième rang, représentant 21 % des articles

achetés par les ménages qui utilisent le commerce électronique.

Les voyages et les produits automobiles sont populaires auprès des amateurs de lèche-vitrines

Internet est devenu un outil de recherche indispensable pour les consommateurs, car il leur permet de prendre des décisions d'achat éclairées. Chez les amateurs de lèche-vitrines sur Internet, les produits automobiles venaient au deuxième rang (30 %), derrière les voyages (32 %). L'achat ou la location d'une voiture exige beaucoup de recherche, autre domaine pour lequel les Canadiens utilisent le Web. Cependant, la plupart des consommateurs ne font

6. Les « attaques » consistent à inonder les sites Web avec un si grand nombre de demandes que les autres utilisateurs d'Internet ont de la difficulté à avoir accès au service. Ainsi, les autres visiteurs connaissent une interruption du service, car le serveur est trop occupé à répondre à l'afflux de demandes généré par l'attaque informatique et il n'a plus de temps pour traiter les demandes de clients légitimes.

7. La *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2001, vise à protéger les renseignements personnels qui sont fournis par les personnes durant des transactions commerciales au Canada. Cette loi aidera à accroître la confiance du public à l'égard du commerce électronique, en garantissant la protection de l'information numérique. Essentiellement, la Loi exige des organismes qu'ils obtiennent le consentement de la personne au moment de recueillir, d'utiliser ou de divulguer des renseignements sur elle. De plus, la personne pourra accéder aux renseignements personnels qu'un organisme possède sur elle et les faire corriger, s'il y a lieu. Les renseignements personnels ne pourront être utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis. Les personnes doivent aussi avoir l'assurance que leurs renseignements seront protégés par des méthodes telles que le verrouillage des classeurs et l'usage de mots de passe ou de systèmes de chiffrement.

pas la location ou l'achat de leur voiture en ligne, peut-être en raison du grand nombre de sites Web consacrés aux automobiles qui dirigent les consommateurs à un concessionnaire pour clore la vente. Les consommateurs peuvent aussi vouloir faire l'essai de la voiture et négocier en personne la valeur de reprise, le prix et les modalités de financement. Dans ce dernier cas, Internet aide les consommateurs à réduire quelque peu les démarches précédant l'achat de gros articles.

Qui fait des achats en ligne?

Des études précédentes révèlent que l'utilisation d'Internet à la maison est plus répandue chez les membres des ménages les plus scolarisés, qui ont des adolescents, dont le revenu est élevé et dont le chef a entre 35 et 54 ans⁸. Les membres des ménages les plus scolarisés et disposant des revenus les plus élevés sont aussi les plus susceptibles de faire du magasinage en ligne⁹. Ainsi, toutes proportions gardées, les ménages ayant un revenu de 65 000 \$ et plus sont environ 7 fois plus nombreux à magasiner sur Internet (34 %) que ceux dont le revenu est inférieur à 30 000 \$ (5 %). Dans environ 60 % des ménages magasinant sur Internet, le chef a entre 35 et 54 ans; c'est parmi ces ménages que le taux de magasinage en ligne est le plus élevé (20 %). Cette proportion est toutefois suivie de près de celle observée chez les moins de 35 ans (19 %).

Résumé

Bien que le magasinage en ligne n'ait représenté qu'une faible proportion du commerce de détail des ménages

8. Paul Dickinson et Jonathan Ellison, « Branchés sur Internet », *Tendances sociales canadiennes*, hiver 1999.

9. Passer des commandes ou faire du lèche-vitrines sur Internet.



Les livres et les logiciels représentent la majeure partie des achats en ligne

Type de produit ou de service	Ménages utilisant le commerce électronique		Ménages faisant du lèche-vitrines	
	Rang du produit ou du service	%	Rang du produit ou du service	%
Livres, magazines et journaux	1	48	3	30
Logiciels	2	36	4	24
Musique (CD, cassettes, MP3)	3	30	7	21
Voyages	4	29	1	32
Vêtements, bijoux et accessoires	5	24	5	23
Matériel informatique	6	24	6	21
Produits automobiles	7	21	2	30
Appareils électroniques grand public	8	19	8	19
Autres divertissements	9	17	10	14
Autres	10	16	13	7
Produits ou services bancaires et financiers	11	16	9	14
Articles ménagers (meubles et appareils ménagers)	12	13	11	13
Vidéos, DVD	13	12	12	9
Passe-temps	14	9	14	6
Aliments, condiments et boissons	15	6	15	5
Jouets et jeux	16	4	16	3

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'utilisation d'Internet par les ménages de 1999.



Utilisation d'Internet

En 1999, 4,9 millions de ménages canadiens (ou 42 % des ménages) ont utilisé régulièrement Internet à la maison, au travail, à l'école ou dans un autre lieu¹. Cette proportion était en hausse par rapport à celle de 36 % enregistrée en 1998 et celle de 29 % enregistrée en 1997. Le domicile est devenu le lieu d'utilisation le plus populaire pour Internet (29 % des ménages), le travail venant au deuxième rang (22 %).

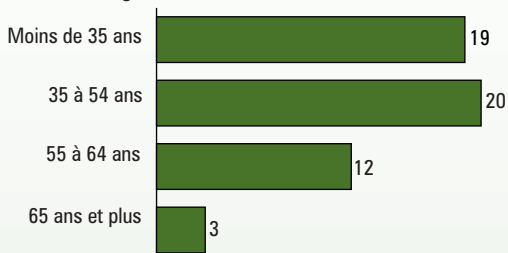
1. En août 2000, 41,5 % des ménages américains avaient accès à Internet à la maison. Department of Commerce des États-Unis, *Falling Through the Net: Toward Digital Inclusion*, octobre 2000, <http://search.ntia.doc.gov/pdf/fttn00.pdf>, p. 1.

en 1999, le commerce électronique progresse rapidement. Les ménages sont en effet de plus en plus nombreux à se brancher, et bon nombre d'entre eux appuient leurs décisions d'achat sur des renseignements obtenus sur Internet. De leur côté, les

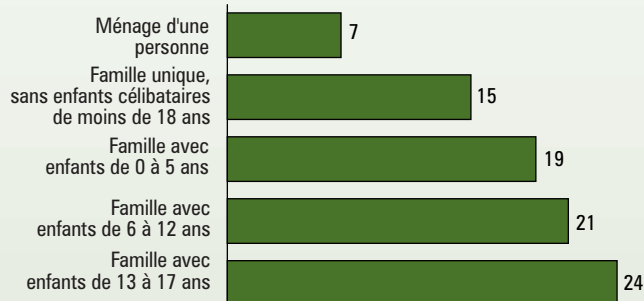
entreprises utilisent de plus en plus Internet pour diffuser de l'information sur leurs produits et établir des liens avec leurs clients. Tout cela contribue à accroître les transactions en ligne. En 1999, 1,8 million de ménages canadiens ont magasiné sur

% des ménages qui magasinent en ligne

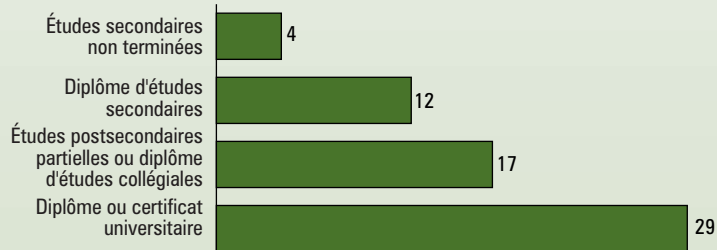
Âge du chef du ménage



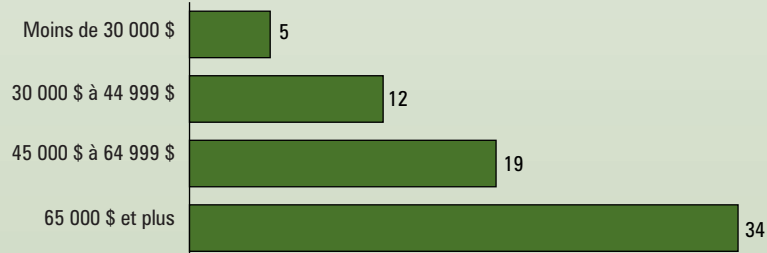
Type de ménage



Niveau de scolarité du chef du ménage



Revenu du ménage



Nota : Inclut les ménages qui ne font que du lèche-vitrines et ceux qui commandent des biens ou des services sur Internet.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'utilisation d'Internet par les ménages de 1999.

Internet, les livres, les logiciels, le matériel informatique, la musique et les voyages figurant parmi les achats en ligne les plus répandus. Cependant, les Canadiens demeurent toujours préoccupés par la sécurité des achats faits en ligne et la protection des renseignements personnels communiqués par Internet. Ces craintes pourraient toutefois s'estomper dans l'avenir avec la mise en place de mesures de sécurité plus rigoureuses et l'adoption de politiques et de règlements gouvernementaux clairement définis en matière de protection des renseignements personnels.



Jonathan Ellison est analyste principal à la Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique et **Warren Clark** est analyste principal à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

Vous empêchez-vous de dormir? – Les habitudes de sommeil des Canadiens

par *Cara Williams*

Nous vivons à un rythme effréné, dans une société qui sans cesse nous met en présence d'exigences conflictuelles. Nombreux sont ceux qui cherchent à concilier travail et famille, tentant de plaire à tous et chacun. Or ce rythme de vie rapide et le stress qu'il engendre peuvent occasionner des troubles du sommeil comme l'insomnie. Ironiquement, certains Canadiens estiment qu'un des rares moyens d'en faire davantage au cours d'une journée est de réduire leurs heures de sommeil.

Le manque de sommeil peut causer de l'irritabilité et nuire à l'exécution de certaines tâches physiques, comme conduire ou manœuvrer une machine, ou à l'exécution de tâches intellectuelles qui exigent beaucoup de concentration. Des études montrent qu'un manque chronique de sommeil peut poser de graves risques pour la santé, en augmentant notamment les risques de maladie du cœur et de dépression. Le manque de sommeil risque également de nous rendre beaucoup plus irritables et de perturber nos relations avec notre famille, nos amis et nos collègues.

Un certain nombre de facteurs peuvent avoir une incidence sur le sommeil. Certains, comme l'âge, l'état de santé, le stress et la présence

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article se fonde sur les réponses aux questions sur le sommeil qui ont été posées lors de l'Enquête sociale générale (ESG), menée par Statistique Canada en 1992 et en 1998 auprès de Canadiens de 15 ans et plus. Les deux questions suivantes sont examinées :

- Éprouvez-vous régulièrement de la difficulté à trouver le sommeil ou à rester endormi(e)? (oui ou non)
- Lorsque vous avez besoin de plus de temps, êtes-vous porté(e) à réduire vos heures de sommeil? (oui ou non)

Dans le cadre de l'ESG, les répondants devaient également tenir un journal sur leur emploi du temps pour une période de 24 heures. Dans ce journal, les répondants devaient indiquer comment ils répartissaient leur temps, en incluant les heures de sommeil nocturne et de sommeil occasionnel (siestes).

Dans le présent article, nous examinons les réponses aux deux questions précitées, de même que la durée moyenne du sommeil nocturne et du sommeil occasionnel, d'après l'information consignée par les répondants dans leur journal sur l'emploi du temps.

d'enfants, sont de nature personnelle; d'autres, comme le travail par postes, sont de nature sociétale. Nous examinons dans le présent article certains aspects des habitudes de sommeil des Canadiens : nous cherchons à savoir si les Canadiens réduisent leurs heures de sommeil

pour satisfaire à d'autres exigences et, le cas échéant, quels sont les groupes qui le font, dans quelle mesure les habitudes de sommeil ont changé entre 1992 et 1998 et quels sont les groupes de personnes qui ont de la difficulté à s'endormir et à rester endormis.

Pendant votre sommeil...

Selon de nombreux chercheurs, les adultes ont besoin en général d'une moyenne de 8 heures ininterrompues de sommeil. Des recherches récentes indiquent toutefois que, s'ils pouvaient respecter leur rythme naturel, les adultes dormiraient environ 10 heures par nuit. Ces résultats viennent ainsi contredire la croyance selon laquelle 8 heures de sommeil suffisent pour un niveau de performance et de vigilance maximal¹. Bien que le rythme rapide de nos vies puisse faire en sorte qu'il soit impossible d'atteindre cette quantité de sommeil, l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 révèle que les Canadiens dorment en moyenne 8,1 heures par nuit, un nombre légèrement en hausse par rapport à la moyenne enregistrée en 1992 (8,0 heures). En outre, même si, en 1998, le pourcentage de Canadiens dormant moins de 6,5 heures par nuit est demeuré inchangé (15 %), 47 % des Canadiens ont déclaré réduire leurs heures de sommeil pour avoir plus de temps à consacrer à d'autres activités, comparativement à la proportion de 44 % déclarée en 1992.

Le sommeil — pour certains... un rêve insaisissable

Le sommeil est un des besoins physiques de notre organisme. L'insomnie, qui se définit comme le manque de sommeil, est un trouble caractérisé par la difficulté de s'endormir et de rester endormi. Les spécialistes définissent trois types d'insomnie : l'insomnie transitoire, l'insomnie de courte durée et l'insomnie chronique. Les résultats de certaines études portent à croire que l'insomnie prolongée peut nuire aux fonctions de croissance et de réparation de l'organisme. La plupart d'entre nous connaissent périodiquement une nuit d'insomnie; pour certains, toutefois, un sommeil profond et réparateur peut s'avérer un rêve insaisissable. D'après les résultats

de l'ESG de 1992, 20 % des adultes éprouvaient régulièrement de la difficulté à s'endormir ou rester endormis; en 1998, cette proportion atteignait 25 %.

Le stress est un autre facteur susceptible d'avoir une forte incidence sur les habitudes de sommeil. Les personnes stressées par le manque de temps sont ainsi proportionnellement plus nombreuses à éprouver de la difficulté à s'endormir ou à rester endormies : en 1998, leur proportion atteignait plus de 40 %².

Les hommes, les femmes et le sommeil

Les femmes dorment en moyenne plus longtemps que les hommes (8,2 heures contre 8,0 heures par nuit). Ces résultats se comparent à ceux de l'ESG de 1992 qui ont révélé que les femmes et les hommes dormaient respectivement 8,2 heures et 7,9 heures. En 1998, toutefois, 29 % des femmes, comparativement à 21 % des hommes, ont déclaré avoir de la difficulté à s'endormir ou à rester endormies. Les personnes qui éprouvaient régulièrement de la difficulté à dormir étaient également proportionnellement plus nombreuses à réduire leurs heures de sommeil lorsqu'elles manquaient de temps; ces proportions étaient de 62 % chez les hommes et de 56 % chez les femmes, comparativement à des proportions respectives de 48 % et de 45 % pour la population adulte en général.

Le fait d'avoir des enfants est un autre facteur qui a une incidence sur les habitudes de sommeil des hommes et des femmes. Durant les premières années de la vie de leurs enfants, les parents doivent consacrer beaucoup de temps à leurs soins personnels, notamment à les laver, à les nourrir et à les habiller, de même qu'à jouer avec eux. Lorsque les enfants atteignent l'âge scolaire, les responsabilités des parents changent. Ils doivent alors les aider à faire leurs devoirs, à lire, à parler et à se

déplacer. Un grand nombre de Canadiens s'efforcent de concilier travail et famille et, pour réussir à répondre à toutes ces exigences, nombreux sont ceux qui réduisent leurs heures de sommeil. De fait, les résultats de l'ESG de 1998 indiquent que les hommes et les femmes dorment moins lorsqu'il y a des enfants à la maison. La durée moyenne de sommeil pour les femmes de 25 à 54 ans qui ont des enfants à la maison est de 7,9 heures par nuit (comparativement à 8,1 heures pour les femmes du même âge sans enfants à la maison). De leur côté, les hommes de 25 à 54 ans qui ont des enfants à la maison dorment en moyenne 7,7 heures par nuit, alors que les hommes sans enfants à la maison en dorment en moyenne 7,8 heures.

En outre, plus de la moitié de ces mères et pères, soit 52 % et 56 % respectivement, réduisent leurs heures de sommeil lorsqu'ils ont besoin de plus de temps, comparativement à 51 % des adultes du même âge sans enfants. Alors que les parents dorment en moyenne moins longtemps que les adultes sans enfants à la maison, une plus faible proportion de parents éprouvent régulièrement de la difficulté à s'endormir ou à rester endormis. Ainsi, moins de 20 % des pères (contre 25 % des hommes sans enfants) avaient de la difficulté à trouver le sommeil ou à rester endormis. De même, le quart des

1. Les recherches indiquent que, en l'absence de réveil-matin et d'horaires à respecter, les enfants et les adultes dorment entre 10 heures et 12 heures et sont alors plus en mesure d'exécuter un certain nombre de tâches psychologiques pour lesquelles ils doivent porter attention à des détails durant une longue période. Stanley Coren, *Sleep Thieves*, New York, The Free Press, 1996, p. 255.

2. On a posé aux répondants une série de 10 questions sur leur emploi du temps. Ont été considérés fortement stressés par le manque de temps ceux ayant répondu par l'affirmative à au moins 7 de ces questions.

mères, comparativement à 33 % des femmes sans enfants, déclaraient avoir une qualité de sommeil moindre.

Le sommeil et le vieillissement

Les habitudes de sommeil varient aussi selon l'âge. Les hommes et les femmes de 15 à 24 ans dorment en moyenne 8,5 heures par nuit. Pendant les années d'activité maximale et celles consacrées à l'éducation des enfants, la quantité de sommeil diminue et atteint son plus bas niveau entre 45 et 54 ans tant chez les hommes que les femmes. La durée moyenne du sommeil recommence à augmenter après l'âge de 55 ans.

De nombreuses recherches sur le vieillissement et le sommeil indiquent que le vieillissement peut être une des causes des troubles du sommeil. En fait, bon nombre d'entre nous éprouvent des problèmes avec notre horloge biologique à cette période de notre vie. De plus, en vieillissant, certaines personnes souffrent de problèmes de santé qui peuvent s'accompagner de douleurs et malaises susceptibles de perturber le sommeil. Selon l'ESG de 1998, les personnes âgées dorment plus longtemps que les personnes de 15 à 64 ans (8,4 heures contre 8,0 heures par nuit). Cependant, bien que la durée moyenne du sommeil des personnes âgées soit jugée salubre pour la santé, 9 % de ces personnes dorment 6,5 heures ou moins. Un peu plus de 40 % de ces personnes âgées qui dorment 6,5 heures ou moins doivent limiter leurs activités en raison de maladies du système circulatoire, de maladies respiratoires, de l'arthrite ou d'une maladie du cœur, comparativement à seulement 30 % des personnes âgées qui dorment plus de 6,5 heures par nuit. Cette conclusion vient appuyer l'hypothèse selon laquelle les problèmes de santé nuisent au sommeil. Enfin, la qualité du sommeil chez les personnes âgées varie selon le sexe de la personne : le tiers des femmes âgées

TSC

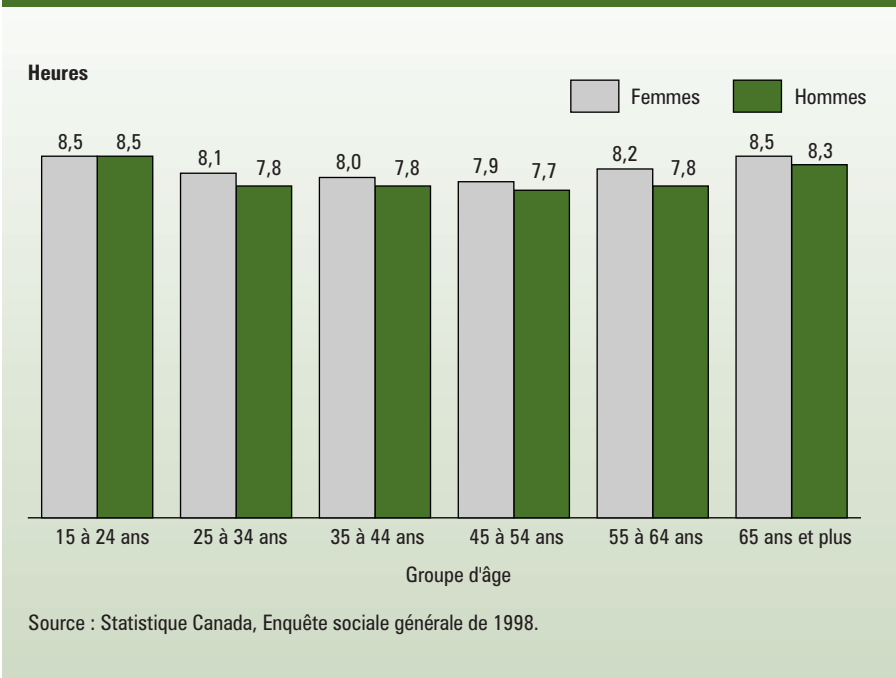
Les femmes dorment en général plus longtemps que les hommes et sont proportionnellement un peu moins nombreuses à réduire leurs heures de sommeil lorsque prises par le temps

	Heures moyennes de sommeil par nuit	Dorment moins de 6,5 heures	Réduisent leurs heures de sommeil
	Heures		%
Population de 15 ans et plus			
Hommes	8,0	17	48
Femmes	8,2	13	45
Parents			
Hommes	7,7	19	53
Femmes	8,0	14	51
Travailleurs de postes			
Hommes	7,7	25	62
Femmes	7,9	19	61
Faisaient une sieste			
Hommes	7,8	19	40
Femmes	8,2	17	38
Avaient de la difficulté à dormir			
Hommes	7,7	22	62
Femmes	8,1	16	56

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

TSC

De tous les groupes d'âge, les 15 à 24 ans et les 65 ans et plus consacrent en moyenne plus de temps au sommeil par nuit



ont déclaré avoir régulièrement de la difficulté à s'endormir ou à rester endormies, contre le cinquième seulement des hommes âgés.

Le travail par postes et la lutte pour rester éveillé

Notre organisme a besoin de sommeil pour fonctionner de façon optimale. Le sommeil contribue non seulement au repos de notre corps, mais également à la restauration de ses fonctions physiques. Nous avons tous un cycle sommeil-éveil quotidien, ou rythme circadien, qui reflète les variations physiologiques qui surviennent dans l'organisme au cours de la journée. Ces variations incluent les fluctuations de la tension artérielle et de la température du corps. Bien que les heures de sommeil dont nous avons besoin varient selon l'âge et la personne, nous traversons tous deux périodes de somnolence maximales durant le cycle sommeil-éveil; la première se manifeste entre 1 h et 4 h et la deuxième, 12 heures plus tard, soit entre 13 h et 16 h — une période qui coïncide avec la « sieste » dans les climats chauds. Même si la culture nord-américaine ne reconnaît pas officiellement la phase de somnolence de l'après-midi, les magasins et les bureaux n'étant pas fermés pendant cette période, il convient de noter qu'avant la Seconde Guerre mondiale, très peu de ces entreprises étaient ouvertes durant la première phase de somnolence, c'est-à-dire entre 1 h et 4 h. Depuis la guerre, toutefois, l'accroissement de la demande de biens et services a donné lieu à une production ininterrompue : le travail par postes et le travail de nuit, lesquels peuvent fortement perturber le rythme naturel de l'organisme, sont devenus plus répandus. Or, de nombreuses études ont démontré que les camionneurs travaillant pour le compte d'autrui, les travailleurs de nuit et les travailleurs de postes ne dorment pas suffisamment et

TSC Rythme circadien

Il n'est pas étonnant que le manque chronique de sommeil entraîne un déficit de sommeil qui peut avoir de graves conséquences en causant notamment des maladies ou des accidents provoqués par des erreurs de jugement. Des études récentes laissent entendre que même un manque modéré de sommeil — soit le fait de rester éveillé plus de 18 heures par jour — donne lieu à un temps de réaction qui est plus lent que celui que l'on observe chez les personnes dont les facultés sont affaiblies au sens de la loi¹.

Au cours des dernières décennies, la presque totalité des grands accidents industriels se sont produits après minuit; c'était le cas des catastrophes nucléaires de Tchernobyl et de Three Mile Island, qui se sont produites entre 1 h et 4 h. De fait, quelques-uns des plus terribles accidents qui ont eu lieu dans le monde ont été imputés à un manque de sommeil : le déversement de pétrole de l'Exxon Valdez et l'explosion de la navette spatiale Challenger ont tous deux été attribués à un manque et à un déficit de sommeil².

La fatigue des conducteurs a été mise en cause dans un grand nombre d'accidents de la route impliquant des véhicules utilitaires, et le risque d'accident impliquant un seul camion est quatre fois plus élevé entre 3 h et 5 h³. La réglementation actuelle au Canada autorise les camionneurs travaillant pour le compte d'autrui à conduire plus de 100 heures par semaine; un projet de loi a toutefois été présenté en vue de porter à 84 heures le nombre d'heures de travail admissibles durant une semaine (soit une moyenne de 14 heures par jour, pour une semaine de travail de 6 jours).

Comme le travail par postes et les autres emplois à horaire variable peuvent complètement perturber notre rythme circadien, un certain nombre d'études ont été menées pour déterminer les effets de la fatigue sur les camionneurs travaillant pour le compte d'autrui, les pilotes, les membres d'équipage de bord, les contrôleurs aériens et les médecins — toutes des professions susceptibles d'exiger des heures de travail prolongées ou variables, ou les deux. Une même conclusion générale ressort de ces études : les personnes qui travaillent des heures prolongées ou des postes de travail variables souffrent d'un manque de sommeil et peuvent accumuler un grave déficit de sommeil qui réduit leur capacité de se concentrer, nuit à leur rendement et occasionne d'importantes sautes d'humeur⁴.

1. *The Globe and Mail*, 19 septembre 2000, p. A8.

2. William A. Dement, *The Promise of Sleep*, New York, Delacorte Press, 1999, p. 51 et 53.

3. *The Windsor Star*, 14 juillet 2000, p. A7.

4. Pour obtenir une liste de ces études, voir le site Web de Transports Canada, à l'adresse suivante : www.tc.gc.ca.

On calcule le déficit de sommeil en soustrayant le nombre d'heures dormies du nombre d'heures de sommeil nécessaires¹. Le manque de sommeil pendant une longue période entraîne un déficit de sommeil considérable. Selon les scientifiques, un manque prolongé de sommeil peut avoir une incidence sur la santé, car les effets du manque de sommeil sont cumulatifs. Même un léger déficit de 7 à 8 heures a un effet direct sur les fonctions intellectuelles, la mémoire et le temps de réaction². Il peut arriver périodiquement que bien des gens ne dorment pas assez pendant une nuit ou deux, mais ces personnes réussissent habituellement à rattraper leur manque de sommeil, par exemple en dormant le samedi matin ou en faisant une sieste durant la journée. Selon l'ESG de 1998, 15 % des Canadiens de 15 ans et plus dorment moins de 6,5 heures par nuit, cette tendance étant plus répandue chez certains groupes : par exemple, 19 % des pères et 25 % des travailleurs de postes de sexe masculin dorment moins de 6,5 heures par nuit. Ce qui n'a rien d'étonnant c'est que les personnes qui dorment moins bien (celles qui sont incapables de s'endormir ou de rester endormies) accumulent un important déficit de sommeil, non seulement parce qu'elles ont de la difficulté à s'endormir, mais aussi parce qu'environ 18 % d'entre elles dorment moins de 6,5 heures par nuit.

1. La quantité de sommeil dont une personne a besoin varie selon la chimie de l'organisme, l'âge et le niveau d'activité; on estime toutefois qu'entre 8,0 heures et 8,5 heures de sommeil par nuit sont salutaires pour un adulte.

2. Stanley Coren, *Sleep Thieves*, New York, The Free Press, 1996.

accumulent un important déficit de sommeil durant l'alternance des postes de travail³. En 1998, le tiers (32 %) des Canadiens actifs ne travaillaient pas selon un horaire ou un poste de jour régulier⁴. Ces travailleurs de postes dormaient en moyenne 7,8 heures par nuit, ce qui se compare aux heures de sommeil des travailleurs de jour. De tous les travailleurs de postes, les personnes qui travaillaient régulièrement de nuit ou dont le poste de travail était fractionné sont celles qui dormaient le moins (7,7 heures par nuit). En outre, plus du quart des travailleurs de nuit dormaient moins de 6,5 heures par nuit, accumulant de ce fait un important déficit de sommeil.

De plus, la qualité du sommeil des travailleurs de postes diffère de celle des personnes qui occupent un emploi régulier de jour. De fait, environ 30 % des travailleurs de postes (contre 23 % des travailleurs de jour ayant un horaire régulier) éprouvaient de la difficulté à s'endormir ou à rester endormis, tandis que 62 % (contre 55 % des travailleurs de jour ayant un horaire régulier) réduisaient leurs heures de sommeil lorsqu'ils avaient besoin de plus de temps.

Tentative de récupération la fin de semaine

Pour bon nombre d'adultes canadiens, les jours de la semaine peuvent

être très mouvementés. Partagés entre le travail et l'école, les loisirs et les enfants, nous nous lançons dans une course folle pour tenter de tout faire et, avant même de nous en rendre compte, nous voilà contraints de réduire le temps que nous espérons consacrer au sommeil. Pour bien des gens, les fins de semaine procurent un répit indispensable de la course de la semaine, et nombreux sont ceux qui dorment plus longtemps la fin de semaine afin de « rattraper » le manque de sommeil. De fait, les journaux sur l'emploi du temps qui ont été compilés dans le cadre de l'ESG de 1998 montrent que les adultes canadiens dorment en moyenne 48 minutes de plus le vendredi et le samedi, enregistrant alors 8,6 heures par nuit.

Les bienfaits de la sieste

La sieste de l'après-midi n'est pas très répandue au Canada et elle est en fait plutôt perçue comme un signe de paresse. Le rythme de nos vies et le modèle de notre société empêchent bon nombre d'entre nous de faire une sieste. Or, l'envie de dormir durant le jour est un phénomène naturel qui se manifeste habituellement entre 13 h et 16 h, période au cours de laquelle notre organisme entre dans la deuxième phase descendante de son rythme biologique. Certains tenteront de résister à cette envie de dormir en buvant du café, en allant prendre l'air ou tout simplement en essayant de ne pas s'en préoccuper. Cependant, des recherches menées à la Stanford Sleep

3. Un certain nombre d'études documentant les effets du travail par postes et des heures de travail prolongées se trouvent sur le site Web de Transports Canada, à l'adresse suivante : www.tc.gc.ca.

4. Cela inclut les postes réguliers de soirées et de nuit, les postes rotatifs, les postes fractionnés, les postes occasionnels ou sur demande et les horaires irréguliers.



Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

**Communiquez avec notre
SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS
au 1 800 263-1136**

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

**STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES
NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :**

**Terre-Neuve et Labrador,
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et
Île-du-Prince-Édouard**
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
Montréal (QC) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
Télécopieur : (780) 495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC
Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

**Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6**



Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Disorders Clinic⁵ montrent qu'une sieste prise au bon moment durant cette période peut en fait améliorer la performance et la vigilance pendant des heures qui la suivent : ainsi, une sieste de 45 minutes améliorerait la vivacité d'esprit pendant les 6 heures suivantes⁶. Au cours d'une journée moyenne, seulement 13 % des Canadiens de 15 ans et plus font une sieste, et ceux qui en font une dorment en moyenne 1,7 heure. Certains groupes sont plus susceptibles que d'autres de faire des siestes. À titre d'exemple, 26 % des personnes âgées, 16 % des personnes qui tiennent maison et 13 % des personnes à la recherche d'un emploi rémunéré — en d'autres mots, des personnes plus susceptibles d'être à la maison — font des siestes. Les étudiants et les travailleurs rémunérés sont les moins susceptibles de faire des siestes.

Les siestes peuvent être un moyen très efficace de réduire le déficit de sommeil et d'améliorer notre vigilance. Cela s'applique particulièrement aux travailleurs de postes ou à ceux qui doivent travailler de longues heures, comme les camionneurs et les pilotes. Cependant, seulement 8 % des travailleurs de postes faisaient des siestes en 1998.

Résumé

Thomas Edison estimait que le sommeil était une perte de temps et une période non productive. Il croyait aussi que la lumière du jour continue, rendue possible grâce à l'ampoule qu'il venait de mettre au point, allait révolutionner le monde. En effet, il avait raison, mais même si nous produisons aujourd'hui des biens et des services 24 heures par jour,

notre physiologie n'a pas évolué au même rythme que les progrès technologiques; le sommeil demeure un élément essentiel à la santé. Privés de sommeil, nous risquons davantage d'être de mauvaise humeur et d'avoir plus de difficulté à nous concentrer. À long terme, un manque chronique de sommeil peut avoir une incidence sur notre santé. Notre organisme fonctionne comme une horloge : lorsque le ciel s'assombrit à la tombée du jour, notre cerveau nous indique qu'il est l'heure de nous préparer à dormir. Selon l'Enquête sociale générale de 1998, les adultes canadiens dorment en moyenne un peu plus longtemps la nuit qu'en 1992. Cependant, cette même enquête indique que, lorsque contraints de le faire, près de la moitié des Canadiens réduisent leurs heures de sommeil lorsqu'ils manquent de temps.

Fait peu surprenant, certains groupes dorment moins que d'autres. Dans l'ensemble, les hommes dorment moins longtemps que les femmes et les personnes qui ont des enfants à la maison dorment moins que celles qui n'en ont pas. En revanche, les personnes âgées et les jeunes de 15 à 24 ans sont les groupes qui dorment le plus longtemps, soit en moyenne 8,4 heures et 8,5 heures par nuit respectivement.

Enfin, sans doute à cause de notre rythme de vie effréné, la qualité de notre sommeil entre en jeu. Le quart de la population adulte en général, 40 % des personnes fortement stressées par le manque de temps et environ 30 % des travailleurs de postes éprouvent de la difficulté à s'endormir ou à rester endormis.



Cara Williams est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

5. Le laboratoire du sommeil de Stanford, créé en 1970, a été le premier centre des troubles du sommeil au monde.

6. William Dement, *The Promise of Sleep*, New York, Delacorte Press, 1999.

L'évolution des communications

par Cara Williams

Le XX^e siècle a été marqué par d'énormes changements, mais, vraisemblablement, aucun n'aura été aussi rapide et aussi généralisé que la révolution dans le domaine des technologies de communications. Les changements qui se sont produits au cours des 100 dernières années ont en effet transformé notre manière de percevoir les choses, la rapidité de nos actions et même nos attentes. Au début du siècle, il fallait parfois des semaines pour communiquer à distance et radiodiffuser des événements. Aujourd'hui, nous pouvons visionner des images ou correspondre avec des gens de presque partout dans le monde, et ce, instantanément.

Les technologies de communications évoluent et, durant ce processus, il se produit un chevauchement au cours duquel certaines technologies succèdent à une autre ou viennent la compléter. Par exemple, même si l'introduction du téléphone au Canada remonte à plus de 100 ans et celle des journaux, à plus de 200 ans, tous deux demeurent des éléments essentiels des stratégies de communication d'aujourd'hui. En revanche, le télégraphe — l'ancêtre de bon nombre des technologies modernes — est aujourd'hui révolu.

On peut diviser les technologies de communications en deux catégories distinctes. La première catégorie comporte les technologies qui servent à la diffusion unilatérale d'information (comme les journaux, la radio et la télévision) et qui atteignent généralement le grand public. La deuxième catégorie englobe les communications bilatérales ou interactives, lesquelles se font dans un cadre semi-public ou

privé; ces médias incluent la poste, le télégraphe et le téléphone. Internet et le courrier électronique sont des modes de communication à la fois unilatérales et bilatérales servant à l'échange et à la diffusion d'information¹. Dans le présent article, nous examinerons la manière dont les technologies de communications utilisées par les Canadiens ont évolué et changé au cours du XX^e siècle².

Progrès en radiodiffusion

Les communications radiodiffusées ont pour but de transmettre de l'information, et ce, sans interaction immédiate. Malgré l'absence d'interaction directe, l'information et les images qui nous sont présentées influent sur la manière dont nous nous définissons en tant que personne et comme société. Il ne fait aucun doute que l'avancement des technologies de radiodiffusion aura été l'une des principales réalisations du XX^e siècle. Grâce à la radio, à la télévision et aux journaux, nous pouvons nous renseigner sur des événements qui surviennent à des milliers de kilomètres de nous. Le Canada fait partie de la société planétaire et les Canadiens ont aujourd'hui une nouvelle vision d'eux-mêmes, de leur pays et du monde.

Le journal résiste au passage du temps

Le premier journal à voir le jour au Canada a été le *Halifax Gazette*, dont le premier numéro est paru en 1752. Depuis, des centaines de journaux et de périodiques ont été lancés, puis ont cessé de paraître. Avant la Confédération, la plupart des journaux n'étaient

publiés qu'une fois par semaine. Les quotidiens ont par la suite commencé à faire leur apparition; en 1900, le pays en comptait quelque 112.

La concurrence était vive, chaque journal cherchant à accroître son tirage et à obtenir les sommes indispensables allouées à la publicité. Le nombre de quotidiens a atteint un sommet en 1913 (138); de ce nombre, il n'en restait plus que 87 en 1945. Ce recul est en grande partie attribuable à la naissance de la radio et de la télévision, ainsi qu'à la concurrence au sein de l'industrie. Durant les années 20, la lutte pour l'obtention des budgets publicitaires ne se faisait qu'entre les journaux; l'arrivée de la radio (et plus tard, celle de la télévision) a eu pour effet de fragmenter encore davantage les recettes publicitaires. Cependant, un fait sans doute plus important encore, le public canadien avait désormais la possibilité de choisir entre différents médias pour être informé.

Une des caractéristiques les plus importantes d'un journal est qu'une partie significative de son contenu est consacrée aux nouvelles locales et communautaires. Nul doute que c'est là une des raisons (y compris l'intégralité de l'information publiée dans les journaux et sa facilité d'utilisation)

1. Aux fins du présent article, Internet et le courrier électronique sont compris dans les communications interactives.

2. Le présent article s'appuie sur de nombreuses sources de données. Pour une bibliographie complète, veuillez consulter le site Web de *Tendances sociales canadiennes* à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/ads/11-008-XIF/index_f.htm.

qui font que ce média, pourtant basé sur d'« anciennes technologies », est encore populaire aujourd'hui. En fait, l'industrie de la presse écrite a connu en quelque sorte une reprise durant les années 80. En effet, le nombre de quotidiens a progressé pour atteindre 110 en 1986, leur tirage quotidien étant de 5,7 millions d'exemplaires. La même année, le tirage des hebdomadaires communautaires a grimpé, passant à 9,7 millions. Selon l'Association canadienne des journaux, 104 quotidiens d'intérêt général ont été publiés au Canada en 1999 et le tirage quotidien se chiffrait à plus de 5,1 millions d'exemplaires. Comme en témoignent les résultats de l'étude menée en 1999 par le Print Measurement Bureau sur les habitudes de consommation des Canadiens en ce qui a trait à la presse écrite, l'intérêt pour les journaux communautaires demeure considérable; les résultats font état de plus de 10,6 millions de lecteurs hebdomadaires.

L'entrée en ondes de la radio

Aujourd'hui, dans un effort visant à se créer un auditoire fidèle et à le conserver, les stations de radio offrent aux Canadiens des choix très variés allant de la diffusion continue de nouvelles à la musique de détente. Cependant, pour les Canadiens qui vivaient à la ferme en Saskatchewan ou dans le Nord du Québec au début des années 20, la radio est apparue comme un phénomène nouveau et fort excitant. La première émission radiophonique au Canada a été diffusée en 1919 par la Compagnie Marconi Canada à Montréal. La programmation régulière a débuté en 1920. À l'époque, les stations ne diffusaient que quelques heures par jour et, dans bon nombre de centres urbains, deux stations et plus partageaient une même fréquence. De cette manière, les titulaires de licences de radiodiffusion pouvaient louer du temps d'attente dans les stations déjà en

place. C'était le début des « stations fantômes », comme on les désignait à l'époque.

En 1922, le gouvernement a réglementé le secteur de la radiodiffusion en accordant 52 licences privées de radiodiffusion à des stations commerciales et des stations d'amateur. Étonnamment, les stations de radio diffusaient très peu de nouvelles à l'époque; elles ne posaient donc pas une menace pour les journaux.

À ses débuts, la programmation radio avait un caractère essentiellement régional. Ce n'est qu'en 1927 qu'a eu lieu la première diffusion nationale, laquelle a pris la forme d'une couverture des fêtes marquant le Jubilé de diamant de la Confédération et le dévoilement de la Tour de la Paix, sur la Colline du Parlement. En 1936, le gouvernement créait la Société Radio-Canada, connue à l'époque sous le nom de Commission canadienne de radio-diffusion, et lui confiait le mandat d'offrir un service radiophonique national au Canada; dès l'année suivante, la radio publique rejoignait 76 % de la population du Canada.

Les années 40 ont marqué l'âge d'or de la radio. Durant la Seconde Guerre mondiale, d'importants changements ont été apportés à la radio; c'est pendant cette période qu'on a entre autres commencé à diffuser des bulletins d'information horaires et qu'on a mis au point les émetteurs mobiles qui permettaient désormais la diffusion de bulletins depuis les lieux mêmes d'un événement, plutôt qu'uniquement en studio. À cette époque, la radio était également une importante source de divertissements. Au début des années 50, toutefois, la télévision a commencé à faire une percée importante dans les domaines des communications et du divertissement si bien que les émissions de radio diffusées en soirée, lesquelles consistaient en des émissions dramatiques

et de variété, ont vu leur auditoire pratiquement disparaître.

La radio a été en mesure de se refaire un auditoire, grâce à l'introduction de ce moyen de communication dans les voitures et au nombre croissant de personnes voyageant pour se rendre au travail. L'apparition des postes de radio portatifs (en commençant par la radio transistor) a également contribué à maintenir l'attrait de la radio. Aujourd'hui, la radio nous propose une variété de stations diffusant toute la journée une programmation qui va des émissions de musique et de nouvelles aux tribunes téléphoniques. À l'automne 1999, les Canadiens ont écouté la radio en moyenne 20,5 heures par semaine, la diffusion de musique contemporaine pour adultes étant la formule la plus populaire.

L'ouverture sur le monde

La télévision a grandement contribué à modifier notre façon de percevoir notre pays et le monde. En plus de sa valeur sur le plan du divertissement, la télévision introduit dans notre domicile des images du monde entier, qui nous permettent d'être témoins d'événements presque au moment même où ils se produisent. Cette ouverture sur le monde a pour effet non seulement de nous informer instantanément sur ce qui arrive aux quatre coins de la planète, mais également de nous faire découvrir l'incidence qu'ont ces événements sur la vie des gens. La télévision a permis aux Canadiens de mieux comprendre le monde en élargissant leurs connaissances.

Même si la première émission de télévision nationale n'a été diffusée qu'en septembre 1952, on comptait déjà 225 000 téléviseurs dans les foyers canadiens : les personnes vivant près de la frontière américaine possédaient en effet des téléviseurs, car elles pouvaient capter des émissions de stations américaines. La mise sur pied du volet télévision de la

Société Radio-Canada a marqué le coup d'envoi de la télédiffusion canadienne. L'entrée en service de la première station privée, à Sudbury, en Ontario, a suivi environ un an plus tard, c'est-à-dire en octobre 1953. En 1961, un deuxième réseau national au Canada, le réseau privé CTV, a fait son apparition. Il ne fait aucun doute que l'arrivée de ce réseau était fortement justifiée, puisque 83 % des ménages (quatre millions de foyers) possédaient un téléviseur. En 1972, plus de 88 % des ménages canadiens avaient au moins un téléviseur et 20 % d'entre eux possédaient un appareil couleur.

La télévision par câble a d'abord été introduite en 1952 à London, en Ontario, afin d'améliorer la réception dans les régions rurales. Cette industrie a connu un départ relativement lent et les dirigeants des entreprises ont décidé que la solution était de s'attaquer aux grands marchés urbains : en 1975, 40 % des ménages avaient le câble.

Aujourd'hui, la câblodistribution ne vise plus seulement à améliorer la réception des stations locales, mais également à accroître le choix de stations proposé aux consommateurs, ce qui signifie également faire concurrence aux services de radiodiffusion directe à domicile par satellite et aux services de télédistribution sans fil offerts aujourd'hui. L'apparition, en 1983, des chaînes spécialisées et de la télévision payante, puis d'un nombre encore plus grand d'autres chaînes en 1989 et en 1995, est à la fois la cause et le résultat de l'expansion de la câblodistribution. En 1998, 73 % des ménages (plus de 8 millions) étaient abonnés à différents services de câblodistribution³. À la suite de l'augmentation du nombre et du type de chaînes, l'auditoire est devenu de plus en plus fragmenté, car les diffuseurs classiques et les chaînes spécialisées se font concurrence pour le même auditoire.

Devant un choix aussi vaste, il n'est pas surprenant que les Canadiens

regardent une variété d'émissions. Au cours des années 90, toutefois, ce sont les émissions dramatiques et les émissions de nouvelles qui ont retenu principalement l'attention des Canadiens, ces derniers y consacrant plus de 50 % de leurs heures d'écoute durant cette décennie.

Aujourd'hui, pratiquement tous les Canadiens ont au moins un téléviseur à la maison. Comme on peut s'y attendre, la majeure partie de nos loisirs va à l'écoute de la télévision (environ 2,2 heures par jour en 1998), ce qui illustre bien la place primordiale qu'occupe la télévision dans nos vies.

Allô... nous attendons votre réponse

Les communications interactives nous permettent de garder le contact les uns avec les autres — de parler et d'écouter, d'envoyer et de recevoir. Les technologies de communications bilatérales ont été mises au point afin de discuter; ce type de communication a évolué et il permet aujourd'hui, et exige même parfois, une réponse presque instantanée. Parmi les modes de communication bilatérales figurent la poste, le télégraphe, le téléphone et Internet.

Les débuts du service de messagerie par cavaliers en Amérique du Nord

Avant la Confédération, le service postal canadien était relié aux services postaux mis en place aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Cependant, contrairement à la légende, les premiers cavaliers qui assuraient les services de messagerie en Amérique du Nord ne galopèrent pas à travers les vastes plaines de l'Ouest américain, mais parcouraient plutôt les terrains vallonnés séparant Halifax de Digby, en Nouvelle-Écosse⁴. Là, les lettres et dépêches étaient transférées sur un navire à destination du Maine, où le service postal américain en prenait livraison.

On a établi les Postes canadiennes dans le cadre de la *Loi des postes*

de 1867 et, par le fait même, l'administration fédérale a obtenu la responsabilité de la livraison du courrier intérieur et international. Le service était toutefois limité et ce n'est qu'en octobre 1908 que commençait la livraison du courrier en régions rurales. La distribution se limitait alors aux routes empruntées par les diligences, où se faisaient la cueillette et la livraison du courrier. Les services de livraison ont été élargis en avril 1912. Le nombre de routes rurales a quintuplé, passant de 900 en 1912 à plus de 4 300 en 1933.

Étant donné la vaste étendue du territoire canadien, ce n'était qu'une question de temps avant que les Postes canadiennes ne se tournent vers le transport par avion. En 1939, des services quotidiens de poste aérienne ont été mis en place dans l'ensemble du pays et, en 1948, le Canada est devenu le premier pays au monde à transporter tout son courrier intérieur de première classe par avion.

Après la Seconde Guerre mondiale, le volume de courrier s'est accru considérablement, passant d'environ 2 milliards d'articles en 1945 à 4,8 milliards en 1970. Il est alors devenu impossible d'assurer la livraison le lendemain pour le prix d'un seul timbre. Les entreprises privées de messageries, désireuses d'exploiter ce marché, ont donc commencé à faire concurrence aux services de classe supérieure offerts par le bureau de poste (comme la livraison spéciale et les messageries), s'attaquant ainsi au monopole jusque-là détenu par le gouvernement dans le domaine de la livraison du courrier.

3. Ces chiffres englobent la diffusion directe à domicile et la télédistribution sans fil.

4. Information tirée du site Web du Canadian Railway Telegraph History à l'adresse suivante : <http://web.idirect.com/~rburnet/trivia.html>.

Au début des années 80, les Postes canadiennes affichaient des déficits d'environ 600 millions de dollars par année. Désireux de renverser cette situation, le gouvernement a retiré les services postaux du ministère pour les confier à une société d'État en 1981. La Société canadienne des postes a affiché des profits pour la première fois en 1989.

Au cours des années 90, la Société canadienne des postes a eu à faire face à la concurrence, non seulement de la part des services de messagerie, mais également des services de communications électroniques, comme les services de télécopieur et de courrier électronique qui assurent une livraison presque instantanée de lettres et de documents. À mesure que ces technologies se sont répandues, le volume du courrier traité par Postes Canada et ses services affiliés a diminué, passant de 10,4 milliards d'articles en 1993 à 9,6 milliards en 1998.

La révolution du télégraphe

« L'expérience continue de démontrer que la transmission de mots écrits par l'intermédiaire du télégraphe est devenue un mode de communication indispensable au commerce, à l'industrie et à la vie sociale. Nul doute que la fiabilité de ce moyen de communication, combinée à son exactitude et à sa rapidité, continueront d'en faire un mode plus populaire que toutes autres formes de communication écrite. » [traduction libre] *CPR Facts and Figures*, 1937.

Comme bon nombre de prévisions, celle qui précède s'est révélée incorrecte. Elle illustre néanmoins l'importance du télégraphe au début du XX^e siècle.

La première ligne télégraphique au Canada a été installée en 1846; elle reliait Toronto et Hamilton. Au début de l'ère de la télégraphie, un grand nombre d'entreprises ont vu le jour. Cependant, sous l'effet de la consolidation des services, la plupart des

petites entreprises ont été achetées par de plus grosses. Le gouvernement fédéral exploitait lui aussi un service télégraphique. Le Dominion Government Telegraph Service avait pour mandat de fournir des services de communications rapides dans les régions peu peuplées que les entreprises privées n'étaient pas intéressées à desservir, par exemple la région côtière de l'Île de Vancouver, la région de la Rivière-de-la-Paix dans le Nord de l'Alberta et la côte du cap Breton.

En 1912, plus de 10 millions de messages télégraphiques ont été transmis sur plus de 182 000 milles de câble et près de 39 000 milles de lignes télégraphiques. Le télégraphe est demeuré un mode de communication essentiel durant la Crise de 1929 et durant toutes les années 40. En 1946 seulement, plus de 18,4 millions de messages télégraphiques ont été transmis⁵; la technologie à la base de la télégraphie a par ailleurs contribué au développement du téléphone dont les communications, à l'origine, se faisaient par l'intermédiaire des lignes télégraphiques existantes. Peu à peu, l'importance du télégraphe comme principal outil de communications à distance s'est estompée : d'un sommet de 21,8 millions de télégrammes transmis en 1951, ce nombre n'atteignait plus que de 4,4 millions en 1975. Même si le télégraphe n'occupe plus une place déterminante dans les stratégies de communication, ce mode de communication a néanmoins jeté les bases d'autres technologies en usage aujourd'hui.

Au son du timbre, veuillez laisser votre message

Le téléphone a été introduit au Canada en mars 1876. En août de la même année, on effectuait le premier appel interurbain entre Brantford et Paris (Ontario) — ce qui représente une distance de 8 milles —, et 10 ans plus tard, on dénombrait 13 000 appareils téléphoniques au Canada.

Depuis, ce mode de communication n'a cessé d'être utilisé.

L'adoption du téléphone a été si rapide que le pays comptait 537 compagnies de téléphone en 1911. Deux décennies plus tard, il y en avait plus de 2 400, parmi lesquelles figuraient trois grandes entreprises provinciales situées au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. On estime que les Canadiens ont fait 2,2 milliards d'appels locaux et plus de 24 millions d'appels interurbains en 1933.

En 1911, il y avait au Canada 4,2 appareils téléphoniques pour 100 habitants; en 1930, ce taux était passé à 14,1 appareils téléphoniques pour 100 habitants. De plus, en 1942, le Canada se classait au troisième rang mondial en termes d'accès à des services téléphoniques, se situant derrière les États-Unis et la Suède. Même si les ménages n'ont pas tous le téléphone (bien que 99 % en possèdent un), on comptait davantage de lignes d'accès que de ménages en 1997 (107,3 lignes pour 100 ménages); ces lignes supplémentaires s'expliquent principalement par l'augmentation des lignes d'accès à Internet, des télécopieurs et des deuxièmes lignes téléphoniques.

Le téléphone a subi sa propre révolution. Des services variés, par exemple l'appel en attente, le renvoi automatique d'appels et l'affichage, peuvent aujourd'hui être ajoutés aux lignes individuelles. La technologie inhérente aux services téléphoniques a elle aussi changé. Ainsi, lorsqu'une boîte vocale, un modem ou un télécopieur est relié à notre ligne téléphonique, le téléphone à cadran ne convient plus (en fait, il est devenu pratiquement impossible de se procurer un tel appareil ou d'avoir une

5. Les messages transmis incluent les messages envoyés ou reçus au Canada, mais excluent les câblogrammes et les transferts d'argent.

ligne par impulsions). Cependant, en raison de la rapidité avec laquelle la technologie évolue, certaines personnes sont laissées pour compte. Selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 1994, le revenu, la scolarité et l'âge déterminent en grande partie les utilisateurs des applications courantes de la technologie, comme les répondeurs. Toujours selon l'ESG, seulement 37 % des personnes âgées avaient utilisé un répondeur au cours des 12 mois précédant l'enquête.

En 1985, le téléphone cellulaire a fait son apparition sur le marché des communications. La téléphonie cellulaire consiste à utiliser la transmission sans fil pour donner accès au réseau téléphonique public commuté, rendant ainsi le combiné mobile et les gens accessibles en tout temps. Les Canadiens ont rapidement adopté la téléphonie cellulaire; entre 1994 et 1996, le nombre d'abonnés à un service de téléphonie cellulaire a presque doublé, pour atteindre plus de 3,4 millions. En 1997, 19 % des ménages canadiens possédaient un téléphone cellulaire pour leur usage personnel. Cela représentait une hausse de 14 % par rapport à l'année précédente. Selon les prévisions, 11,7 millions de Canadiens seront abonnés à un tel service d'ici 2005⁶.

Surabondance d'information

Lorsqu'on relie un ordinateur à un réseau de communications pour accéder à Internet, utiliser un service de courrier électronique ou de banque électronique ou encore faire l'achat d'un article sur un site Web, il se produit alors une transmission informatique. Internet et le courrier

électronique ont révolutionné la rapidité avec laquelle nous communiquons et ils ont modifié le volume d'information que nous pouvons recevoir et envoyer. Alors qu'à une époque nous nous plaignions de la rareté de l'information, aujourd'hui, bon nombre de Canadiens trouvent que la quantité d'information qui leur est communiquée est écrasante.

La découverte d'Internet remonte au milieu des années 70, par suite de l'introduction du réseau ARPANET. Ce précurseur d'Internet était utilisé avec succès par un petit groupe d'universitaires et de scientifiques qui s'échangeaient de l'information, accédaient à des ordinateurs à distance et utilisaient régulièrement le courrier électronique. Les chercheurs universitaires ont adopté Internet dès ses débuts, mais le citoyen moyen a été plus lent, ce concept lui étant toujours étranger en 1990. Aujourd'hui, toutefois, l'utilisation d'Internet et du World Wide Web est pratique courante dans les écoles, les lieux de travail et, bien sûr, les universités. Par ailleurs, comme bon nombre d'enfants utilisent Internet pour faire leurs recherches, cette nouvelle technologie est également en voie de devenir un mode de communication répandu dans bien des ménages canadiens.

En 1999, 42 % des ménages canadiens utilisaient Internet (à la maison, au travail, à l'école ou à la bibliothèque publique), comparativement à 29 % en 1997, les jeunes étant les plus « branchés ». En 1998, c'est parmi les ménages dirigés par une personne âgée entre 35 et 54 ans que l'usage d'Internet était le plus élevé (47 %), c'est-à-dire les ménages proportionnellement les plus nombreux à avoir des enfants vivant à la maison.

La communication assistée par ordinateur à la maison est aussi en progression. En 1997, 16 % des ménages utilisaient régulièrement l'ordinateur pour communiquer à partir de la maison; cette proportion a

augmenté à 23 % en 1998 (2,7 millions de ménages) et à 29 % en 1999.

Fait peu surprenant, le courrier électronique est l'application la plus populaire d'Internet à la maison. Ainsi, 86 % des ménages « branchés » utilisent le courrier électronique. Le furetage sans but précis, la recherche d'information, la recherche de renseignements médicaux et la télématique bancaire sont d'autres services pour lesquels les ménages ont utilisé Internet en 1998.

Résumé

Dans un pays aussi vaste que le Canada, les communications sont difficiles mais néanmoins vitales au bien-être et à la cohésion sociale. Les régions rurales et éloignées ont besoin de systèmes de communications pour savoir ce qui se passe ailleurs au pays et à l'étranger. Au début du XX^e siècle, le télégraphe et le service postal étaient les principaux moyens de communication. Au fil des ans, de nouvelles technologies de communications ont permis de franchir les distances plus rapidement. Aujourd'hui, il nous est possible de parler avec des amis et des membres de notre famille ou de faire des affaires d'un bout à l'autre du pays et partout dans le monde, instantanément. En fait, nombreux sont ceux qui estiment que nous sommes devenus trop « branchés » et qui aimeraient pouvoir échapper à tout cela et retrouver les grands espaces vides de l'époque de nos grands-parents.



Cara Williams est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

6. On présume un taux de pénétration selon une courbe en S. Pour plus de renseignements, voir Statistique Canada, produit n° 11-010-XPB au catalogue, « Naissance, évolution et perspectives de la téléphonie cellulaire », *L'observateur économique canadien*, août 1998.

Apprendre par soi-même

par Cynthia Silver, Cara Williams et Trish McOrmond

Au cours des années 90, l'acquisition continue du savoir est devenue un concept largement reconnu comme un important objectif personnel et social. Cette notion est souvent utilisée pour décrire une stratégie selon laquelle les travailleurs cherchent à accroître leur « capital humain »¹ en améliorant leurs compétences actuelles ou en élargissant l'éventail des compétences qu'ils peuvent offrir aux employeurs actuels et éventuels. Cependant, la valeur de l'acquisition continue du savoir va bien au-delà du lieu de travail. Les gens choisissent d'approfondir leurs connaissances afin d'être mieux outillés pour exercer leurs fonctions dans la collectivité et à la maison, pour faire face à des problèmes familiaux ou encore pour profiter de leur temps de loisirs. De plus en plus, on encourage également les gens à percevoir l'acquisition continue du savoir comme un moyen de lutter contre le déclin des facultés intellectuelles associé au vieillissement.

Cependant, plutôt que d'opter pour la formule d'enseignement traditionnelle en classe, bon nombre de Canadiens choisissent une méthode de perfectionnement non officielle. De fait, pour bien des domaines et des compétences, il s'agit de la seule option pratique. Cette approche est parfois appelée apprentissage non structuré ou autodidacte. Les participants peuvent ainsi structurer l'activité à leur guise, y investir autant ou aussi peu d'argent qu'ils le désirent et l'intégrer à leur horaire lorsque cela leur convient le mieux. Ce type d'apprentissage n'est toutefois pas pris en compte dans la plupart des statistiques sur l'éducation et la formation. Le présent article se fonde sur de nouvelles données tirées de

l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 sur l'emploi du temps et vise à fournir de l'information sur les personnes qui augmentent leur capital humain en apprenant par elles-mêmes.

Une option très populaire remplaçant l'apprentissage formel

L'ESG de 1998 révèle que l'auto-apprentissage constitue une option très populaire remplaçant l'apprentissage formel. Cette année-là, 15 % des Canadiens (3,1 millions) âgés de 25 ans et plus ont déclaré avoir suivi un cours ou une séance de formation durant le mois précédent l'enquête, toutefois, près du double (environ 6,0 millions) ont dit avoir entrepris une activité d'auto-apprentissage durant cette même période. Pour la plupart de ces autodidactes (89 %), l'auto-apprentissage n'a porté que sur un sujet. Bien que les sujets d'études privilégiés par les Canadiens soient diversifiés, il en ressort sept catégories générales, soit les technologies des ordinateurs et d'Internet; les sujets liés aux métiers; les affaires et la finance; les arts et les sciences; les loisirs et le perfectionnement personnel; la santé et les soins aux enfants ainsi que d'« autres sujets » non compris dans les thèmes généraux précités.

Les années 90 ont été marquées par l'adoption rapide d'Internet et des ordinateurs personnels. Aussi n'est-il pas surprenant de voir que ce domaine a été le choix de près du tiers des personnes désireuses de se perfectionner elles-mêmes dans un seul sujet. Les répondants ont déclaré dans une proportion de 15 % des thèmes relevant du domaine des arts et des sciences et plus de 11 % d'entre eux ont dit avoir approfondi leurs connaissances dans des sujets liés aux affaires et à la

finance. Les sujets liés aux loisirs et au perfectionnement personnel ont retenu l'attention de plus de 16 % des répondants, tandis que 10 % ont déclaré avoir entrepris des activités d'auto-apprentissage dans des sujets liés à la santé et aux soins aux enfants.

Enfin, les sujets liés aux métiers ont eux aussi connu une popularité; ainsi, plus de 8 % des personnes désireuses de se perfectionner dans un seul sujet ont entrepris des activités d'auto-apprentissage se rapportant aux métiers de la construction, à la menuiserie et à l'ébénisterie ou encore à l'entretien et au fonctionnement des véhicules automobiles.

Les hommes et les femmes ont certains intérêts en commun

La propension d'une personne à apprendre de façon autonome varie peu selon le sexe, la proportion d'hommes et de femmes s'adonnant à de telles activités s'établissant respectivement à 52 % et 48 %. De plus, plusieurs des principaux champs d'études, dont l'informatique (comprenant Internet), les affaires et la finance, de même que les arts et les sciences, sont parmi les préférés à la fois des hommes et des femmes. Il ne fait aucun doute, toutefois, que certains sujets intéressent davantage les hommes et que d'autres plaisent davantage aux femmes.

Qui plus est, les domaines d'intérêt des hommes et des femmes reflètent, dans une certaine mesure, la répartition traditionnelle de la main-d'œuvre. À titre d'exemple, 17 % des femmes ont

1. Le capital humain se définit comme les compétences, les capacités et les habiletés d'une personne qui lui permettent de gagner un revenu.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article repose sur des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 sur l'emploi du temps. Dans le cadre de cette enquête, près de 11 000 Canadiens âgés de 15 ans et plus ont été interrogés dans les 10 provinces sur leur emploi du temps au cours d'une journée. Outre l'information sur l'emploi du temps, l'ESG a aussi permis de recueillir des données sur les activités d'apprentissage menées au cours du mois précédant l'enquête.

Les répondants ont été classés comme des personnes menant des activités d'auto-apprentissage s'ils ont répondu de façon affirmative à la question suivante :

« Les gens vont améliorer leurs connaissances ou leurs habiletés par eux-mêmes au lieu de prendre un cours. Ils lisent des livres, écoutent des émissions de télévision, utilisent l'ordinateur ou parlent avec des gens qualifiés. Avez-vous entrepris une de ces activités au cours du dernier mois? »

Les autodidactes devaient ensuite préciser le domaine d'apprentissage (jusqu'à concurrence de quatre sujets), la méthode d'apprentissage utilisée (par exemple les livres, l'ordinateur ou l'aide d'autres personnes) et le temps qu'ils y avaient consacré au cours du mois précédant l'enquête. Quelque 27 sujets ont été définis, ceux-ci allant des soins aux enfants aux sciences naturelles et à la formation liée à l'emploi. En raison de la taille limitée de l'échantillon, ces sujets ont été répartis en sept champs d'études. La discussion sur les divers champs d'études s'inspire des réponses des adultes ayant déclaré des activités d'auto-apprentissage ne touchant qu'un seul sujet.

Répartition des activités d'auto-apprentissage en sept catégories générales

1. Les technologies des ordinateurs et d'Internet.
2. Les sujets liés aux métiers : comprennent la construction et les métiers connexes; la menuiserie et l'ébénisterie, ainsi que l'entretien des véhicules automobiles.
3. Les affaires et la finance : comprennent les compétences en affaires, la comptabilité, la taxation, les investissements et les autres activités liées aux finances.
4. Les arts et les sciences : comprennent l'environnement et la nature, les sciences naturelles, les sciences sociales, l'éducation et l'enseignement, les langues et les capacités de lecture et d'écriture, l'histoire, les affaires publiques et la politique, les beaux-arts et la musique.
5. Les loisirs et le perfectionnement personnel : comprennent le développement personnel, la spiritualité et la religion, l'artisanat et les loisirs, la cuisine, les aliments et les boissons, les sports, le jardinage, les connaissances générales et les connaissances reliées au travail.
6. La santé et les soins aux enfants.
7. Autres : comprennent l'étude de l'agriculture et d'autres sujets non mentionnés ailleurs.

La définition de l'auto-apprentissage utilisée aux fins de la présente étude diffère de certaines autres plus officielles de l'auto-apprentissage, selon lesquelles les personnes inscrites à un cours progressent à leur propre rythme, mais sont évaluées et dirigées par une personne de l'extérieur.

TSC Les hommes et les femmes autodidactes ont des intérêts divers

Champs d'études	% des autodidactes dont l'apprentissage ne porte que sur un sujet		
	Femmes	Hommes	Total
La santé et les soins aux enfants	17	3*	10
Les arts et les sciences	15	15	15
Les loisirs et le perfectionnement personnel	19	15	16
Les technologies des ordinateurs et d'Internet	28	33	31
Les sujets liés aux métiers	2*	14	8
Les affaires et la finance	9	13	11
Autres	4*	4*	4

* Grande variabilité de l'échantillonnage.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

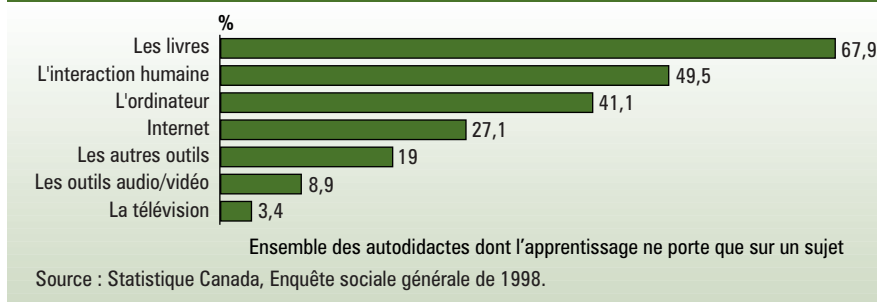
choisi d'étudier des sujets liés à la santé et aux soins aux enfants, comparativement à 3 % des hommes. D'un autre côté, les hommes dominent dans les activités d'auto-apprentissage liées aux métiers, enregistrant un taux de participation de 14 % contre moins de 2 % pour les femmes.

Un pourcentage égal (15 %) d'hommes et de femmes s'intéressent aux sujets liés aux arts et aux sciences; dans cette catégorie, toutefois, plus d'hommes que de femmes étudient les sciences naturelles et l'environnement, les femmes privilégiant davantage l'éducation et l'enseignement. Ces tendances

concordent avec les différences entre les sexes qui ressortent des inscriptions dans les universités et sur le marché du travail. Les champs d'études choisis par ces autodidactes peuvent révéler un intérêt intrinsèque pour le sujet, le fait d'être membre d'une profession donnée ou les deux.

Les livres demeurent le principal outil d'apprentissage

Les personnes peuvent employer divers moyens pour perfectionner leurs connaissances sur un sujet. Un grand nombre d'entre elles, d'ailleurs, en utilisaient plusieurs. Le livre, choisi par 68 % de toutes les personnes autodidactes, demeurait de loin l'outil d'apprentissage le plus populaire. Les personnes autodidactes s'intéressant aux arts et aux sciences sont celles qui utilisaient le plus les livres, et ce, dans une proportion de 81 %. Même si les personnes qui cherchaient à se renseigner sur l'infor-



matique sont celles qui consultaient le moins les livres à cette fin, plus de la moitié d'entre elles (55 %) utilisaient malgré tout cet outil.

Environ la moitié des personnes acquéraient leurs connaissances selon l'ancienne façon, c'est-à-dire en s'adressant directement à des personnes qualifiées. Cette méthode d'apprentissage est la plus vieille façon de transmettre des connaissances et des compétences. L'interaction humaine s'avérait particulièrement importante pour l'acquisition de compétences liées aux passe-temps, aux loisirs et au perfectionnement personnel ainsi qu'aux affaires et aux compétences financières, environ 55 % des personnes s'intéressant à ces sujets ayant opté pour cette méthode.

Comme on pouvait s'y attendre, la plupart (78 %) des personnes qui s'intéressaient aux technologies des ordinateurs et d'Internet utilisaient l'ordinateur. Cependant, Internet servait également d'outil d'information sur un éventail varié d'autres sujets, en particulier auprès des personnes qui cherchaient à se renseigner sur les arts et les sciences. Il est par ailleurs intéressant de noter que les hommes étaient proportionnellement plus nombreux à utiliser, du moins en partie, des outils électroniques dans le cadre de leur méthode d'auto-apprentissage² — plus de 46 % des hommes utilisaient l'ordinateur, comparativement à 35 % des femmes, lesquelles privilégiaient davantage la lecture (71 % des femmes contre 65 % des hommes).

Les autodidactes investissent du temps dans leur apprentissage

L'intensité de l'intérêt manifesté pour un sujet peut se mesurer à la quantité de temps qu'y consacre une personne. Au cours du mois de référence, les autodidactes ont alloué en moyenne 18 heures à leur auto-apprentissage³, les hommes y réservant un peu plus de temps (19 heures) que les femmes qui, elles, y ont consacré environ 17 heures. Cette moyenne variait toutefois considérablement d'un sujet à l'autre — à titre d'exemple, les hommes et les femmes s'intéressant aux affaires et à la finance ont consacré en moyenne 22 heures à leur apprentissage au cours du mois, comparativement à seulement 15 heures du côté des personnes s'intéressant à la santé et aux soins aux enfants. De grandes différences ressortent également entre les hommes et les femmes quant au nombre d'heures allouées à l'auto-apprentissage, même lorsque les personnes étudiaient le même sujet : les hommes ont consacré 7 heures de plus que les femmes à l'apprentissage des technologies des ordinateurs et d'Internet, alors que les femmes ont alloué 12 heures de plus que les hommes à l'étude de questions liées aux affaires et à la finance.

Résumé

Les adultes canadiens semblent être emballés par l'importance de l'acquisition continue du savoir. L'apprentissage ne se limite ni à l'école, ni à une période précise de la vie d'une personne. Même en dehors du cadre formel de la salle de

classe ou d'un atelier, les adultes se font un plaisir d'étudier par eux-mêmes. L'ESG de 1998 révèle en effet que près du tiers des Canadiens âgés de 25 ans et plus ont participé à des activités d'auto-apprentissage en 1998. Qui plus est, ces personnes prenaient cette formation au sérieux, y consacrant en moyenne 18 heures par mois.

Dans cette ère d'information, il n'est pas surprenant de constater que les technologies des ordinateurs et d'Internet étaient les sujets les plus populaires auprès des autodidactes; on remarque malgré tout une grande diversité dans le choix des champs d'études. Les hommes et les femmes affichaient certains intérêts en commun, que l'on pense par exemple aux loisirs et au perfectionnement personnel, aux technologies des ordinateurs et d'Internet; cependant, bon nombre des différences entre les sexes observées dans les champs d'études officiels ressortent également des activités d'apprentissage non structuré. Enfin, le livre demeure l'outil le plus utilisé pour acquérir de nouvelles compétences et connaissances, mais il ne fait aucun doute que pour bon nombre d'autres personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances, l'ordinateur et Internet offrent des possibilités en donnant accès à un volume d'information sans précédent.

2. Les répondants pouvaient déclarer plus d'une méthode d'apprentissage et indiquer par exemple l'ordinateur et l'aide d'une autre personne comme méthodes choisies pour approfondir leurs connaissances sur un sujet.

3. Cela exclut les répondants qui ont déclaré étudier plusieurs sujets.



Le taux d'homicides — le plus bas

niveau depuis 1967

Le taux national d'homicides est en baisse et il se situe à son plus bas niveau depuis 1967, soit 1,76 pour 100 000 habitants. Dans près de 1 homicide sur 3, une arme à feu était en cause. Près de 90 % des personnes accusées d'homicide et 67 % des victimes étaient des hommes. Par contre, environ 80 % des victimes d'homicides entre conjoints étaient des femmes.

Entre 1998 et 1999, la proportion de jeunes de 12 à 17 ans accusés d'homicide a diminué, passant de 57 à 45, ce qui représente une baisse de 21 %. Cependant, malgré des fluctuations annuelles, le taux de jeunes accusés d'homicide est demeuré relativement stable au cours de la dernière décennie.

En 1999, 36 enfants de moins de 12 ans ont été tués. Il s'agit d'une diminution de 35 % par rapport à 1998, année où 55 enfants de cet âge ont été tués. Les parents ont été reconnus coupables dans près de 80 % des cas de meurtres résolus par la police.

Centre canadien de la statistique juridique, *Juristat*,

vol. 19, n° 10, *Statistique Canada*, produit n° 85-002-XPJ au catalogue, (Internet : www.statcan.ca).



Et ils vécut heureux?

En 1998, le taux de divorcialité a augmenté de plus de 2 %, se chiffrant à 228 pour 100 000 habitants. Il s'agissait de la première hausse en quatre ans.

Des estimations fondées sur ce taux laissent croire que plus du tiers des mariages aboutiront au divorce. C'est au Yukon qu'on enregistre le taux de divorcialité le plus élevé, tandis que c'est dans les Territoires du Nord-Ouest qu'il est le plus faible.

Entre 1989 et 1999, l'âge moyen pour divorcer a augmenté de trois ans, tant chez les hommes que chez les femmes, pour s'établir respectivement à 42 ans et à 39 ans. Au cours de la même période, la durée moyenne d'un mariage se soldant par un divorce est passée de 13 à 14 ans.

En 1998, les ordonnances de garde ont été un enjeu dans 31 % des cas de divorce : la garde a été accordée à la mère dans 60 % des cas et au père dans 10 % des cas, tandis que dans 30 % des cas, une garde conjointe a été accordée.

Division de la statistique de la santé,

Divorces — Tableaux standards, *Statistique Canada*, produit n° 84F0213XPB au catalogue, CANSIM : matrice 7.



Tous pour un

Durant le premier semestre de 2000, le nombre de travailleurs syndiqués est passé à 3,7 millions. Il s'agit d'une hausse de 100 000 par rapport à l'année précédente. C'est le secteur privé qui a connu la plus grande partie de cette hausse. Terre-Neuve était la province la plus syndiquée (39 %), tandis que l'Alberta venait au dernier rang, enregistrant 21 % d'employés syndiqués. C'est chez les jeunes, les travailleurs ayant peu d'ancienneté, les personnes plus scolarisées et les personnes occupant un poste de gestion ou exerçant une profession libérale

que la probabilité de ne pas faire partie d'un syndicat était la plus élevée.

En 1999, la rémunération horaire moyenne des travailleurs syndiqués à temps plein était de 19,43 \$, comparativement à 15,99 \$ pour leurs homologues non syndiqués. Les femmes syndiquées travaillant à temps plein gagnaient 90 % de la rémunération versée à leurs collègues masculins; par contre, les femmes syndiquées travaillant à temps partiel gagnaient 9 % de plus que leurs homologues masculins.

L'emploi et le revenu en perspective,

vol. 12, n° 3, *Statistique Canada*, produit n° 75-001-XPJ au catalogue.



Hausse des droits de scolarité dans les universités

Durant l'année 2000-2001, les frais de scolarité dans les universités de l'ensemble du pays ont augmenté en moyenne de 3 % pour les étudiants inscrits à un programme de premier cycle en arts. Les hausses les plus notables ont été enregistrées en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse (8 %). Seuls les étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement publics du Manitoba ont bénéficié d'une réduction de leurs frais de scolarité (attribuable à une remise de 10 % accordée par le gouvernement provincial). Au cours de la dernière décennie, le coût moyen par étudiant inscrit à un programme de premier cycle en arts a grimpé de 126 % au Canada. Durant cette période, c'est en Alberta que la hausse a été la plus marquée (209 %), alors qu'elle a été la plus faible en Colombie-Britannique (46 %). Tous les droits de scolarité

sont exprimés en dollars courants.

En 2000-2001, les hausses les plus marquées des droits de scolarité ont été enregistrées dans les programmes de droit (18 %) et de musique (11 %). Les droits de scolarité dans les programmes les plus coûteux, soit la médecine dentaire (7 678 \$) et la médecine (5 975 \$), ont augmenté de 6 %.

Dans les programmes d'études supérieures, les droits de scolarité se sont accrus de près de 13 % durant la même année.

Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, Téléphone : (613) 951-1569.



Revenu

Entre 1997 et 1998, le revenu médian total au Canada s'est accru en moyenne de 3 % pour s'établir à 20 100 \$ (après correction pour l'inflation). C'est la région métropolitaine de recensement (RMR) de Calgary qui a enregistré la plus forte hausse du revenu médian, soit plus de 4 %. Par ailleurs, les revenus médians les plus élevés ont été observés à Oshawa et à Ottawa-Hull, ceux-ci s'établissant respectivement à 25 900 \$ et à 25 200 \$ (variations de 2 % et de 3 %); à l'autre extrémité, Trois-Rivières (17 100 \$) et Chicoutimi-Jonquière (18 200 \$) ont affiché les revenus les plus faibles (variations respectives de 3 % et de 4 %).

Division des données régionales et administratives, *Statistique Canada*,

Revenu et démographie selon les quartiers, produit n° 13C0015 au catalogue, *Profils de revenu de la population active*, produit n° 71C0018 au catalogue, et *Profils de dépendance économique*, produit n° 13C0017 au catalogue.

INDICATEURS SOCIAUX

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
REVENU¹									
<i>Revenu monétaire total moyen</i>									
Familles économiques	51 258	50 565	49 329	50 445	50 641	51 307	52 766	55 224	--
Personnes seules	20 205	20 416	19 828	19 805	20 097	19 863	19 861	20 758	--
<i>Revenu total moyen (transferts inclus)</i>									
Familles	58 131	57 791	56 615	57 657	57 585	58 415	59 659	62 116	--
Personnes seules	25 165	25 497	25 073	25 284	25 193	24 979	24 970	25 784	--
<i>Impôts sur le revenu moyens</i>									
Familles	11 531	11 143	10 887	11 358	11 425	11 500	11 821	12 489	--
Personnes seules	4 547	4 536	4 503	4 613	4 588	4 490	4 388	4 718	--
<i>Revenu moyen après impôt</i>									
Familles	146 600	46 648	45 728	46 300	46 159	46 915	47 838	49 626	--
Personnes seules	20 618	20 960	20 570	20 671	20 605	20 488	20 582	21 067	--
<i>Revenu moyen après impôt des familles (par quintiles)</i>									
Quintile inférieur	17 797	17 505	17 416	17 816	17 785	17 267	17 198	17 662	--
2 ^e quintile	31 064	31 198	30 217	31 068	30 660	30 596	30 789	31 754	--
3 ^e quintile	42 215	42 588	41 392	42 309	41 594	42 415	42 737	44 019	--
4 ^e quintile	55 179	55 654	54 561	55 047	54 624	55 783	56 689	58 533	--
Quintile supérieur	86 758	86 303	85 068	85 273	86 146	88 528	91 802	96 175	--
<i>Ratios des gains</i>									
Couples à deux soutiens en %									
des familles époux-épouse	61,6	61,3	60,3	60,4	60,5	61,5	63,4	63,6	--
Gains des femmes en % des gains									
des hommes (travailleurs à temps plein pour l'année entière)	69,7	71,9	72,3	69,8	73,1	73,0	69,6	72,2	--
<i>Prévalence (en %) de faible revenu après impôt (seuil de faible revenu de 1992)</i>									
Familles dont le chef a 65 ans et plus	2,6	2,6	4,0	2,5	2,1	3,0	3,7	3,6	--
Familles dont le chef a moins de 65 ans	10,4	10,4	11,2	10,8	11,4	12,2	11,4	9,9	--
Familles biparentales avec enfants	7,8	7,2	8,8	8,4	9,8	10,1	9,5	7,3	--
Familles monoparentales	45,3	41,1	41,3	42,2	42,4	45,8	42,3	38,1	--
Personnes seules de 65 ans et plus	26,9	24,3	26,3	20,7	21,1	23,7	21,6	20,8	--
Personnes seules de moins de 65 ans	32,2	32,7	32,7	34,0	34,0	36,0	36,1	33,9	--
FAMILLES²									
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	6,1	5,8	5,5	5,5	5,4	5,3	5,1	--	--
Taux brut de divorce (pour 1 000 habitants)	2,7	2,8	2,7	2,7	2,6	2,4	2,2	2,3	--
Nombre total de familles (en milliers)	7 482	7 581	7 679	7 778	7 876	7 975	8 047	8 117	8 142
% de toutes les familles									
Familles époux-épouse	87,0	86,7	86,4	86,1	85,8	85,5	85,2	84,9	84,6
avec enfants	51,9	51,7	51,4	51,1	50,9	50,6	50,4	50,1	49,9
sans enfants	35,1	35,1	35,0	35,0	34,9	34,9	34,8	34,7	34,7
Familles monoparentales	13,0	13,3	13,6	13,9	14,2	14,5	14,8	15,1	15,4
% de familles époux-épouse									
avec enfants	59,7	59,6	59,5	60,2	60,2	59,2	59,1	60,2	59,0
tous les enfants de moins de 18 ans	67,4	67,0	66,6	66,2	65,8	65,4	65,0	64,6	64,2
Femmes chefs en % des parents seuls	82,4	82,6	82,7	82,8	83,0	83,1	83,2	83,3	83,4

1. Les revenus sont en dollars constants de 1998. Une famille économique comprend deux personnes ou plus qui habitent le même logement et qui sont apparentées par le sang, l'alliance, l'union libre ou l'adoption.
2. Une famille de recensement est une famille immédiate ou nucléaire composée de couples mariés ou en union libre, avec ou sans enfants, parents seuls et leurs enfants, alors qu'un enfant n'a pas un époux ou une épouse vivant dans le ménage.

Sources : *Le revenu au Canada* (produit n° 75-202-XPB au catalogue), *Tendances du revenu au Canada* (produit n° 13F0022XCB au catalogue), *Statistiques démographiques annuelles* (produit n° 91-213-XPB au catalogue), et *Divorces* (produit n° 84F0213XPB au catalogue).

Plan de leçon pour l'article « **Vous empêchez-vous de dormir? — Les habitudes de sommeil des Canadiens** »

Objectifs

- Comprendre le besoin et l'importance du sommeil pour les Canadiens.

Méthode

1. Calculez le nombre moyen d'heures de sommeil des élèves de la classe au cours de la nuit précédente. Comparez cette moyenne aux résultats présentés dans l'article. Est-ce que le nombre d'heures de sommeil diffère selon qu'il s'agit de garçons ou de filles?
2. En moyenne, combien de temps a-t-il fallu aux élèves pour s'endormir? Combien d'élèves dans la classe se réveillent sans réveil-matin ou sans l'aide de personne? Combien dorment plus longtemps la fin de semaine?
3. Dans l'article, l'auteur mentionne certains accidents industriels importants qui se sont produits à la suite d'un manque de sommeil. Il existe toutefois d'autres effets moins graves associés au manque de sommeil. Demandez aux élèves de se rappeler de certaines circonstances où ils n'avaient pas assez dormi. Discutez de la situation avec eux et demandez-leur comment ils se sentaient. Avaient-ils assez d'énergie pour vaquer à leurs occupations? Étaient-ils bien éveillés?
4. Discutez de l'importance du sommeil pour la santé. Interrogez les élèves pour savoir combien d'entre eux réduisent leurs heures de sommeil lorsqu'ils manquent de temps. Demandez-leur si, selon eux, le rythme effréné de nos vies contribue aux troubles du sommeil.
5. Notre organisme est réglé selon un rythme biologique que l'on désigne par rythme circadien et qui comporte deux phases descendantes. La première de ces phases se produit entre 1 h et 4 h et l'autre, douze heures plus tard, entre 13 h et 16 h. Demandez aux élèves de noter les périodes au cours d'une journée durant lesquelles ils ont envie de dormir. Ont-ils souvent envie de dormir après le dîner? Que peuvent-ils faire pour se sentir plus éveillés durant cette période?
6. Notez le nombre d'heures de sommeil durant trois nuits. Vous réveillez-vous souvent durant la nuit? Avez-vous calculé un déficit de sommeil pour ces trois nuits?

Autres ressources utiles

- Pour obtenir d'autres plans de leçons pour les cours sur les études sociales, l'éducation à la santé ou l'éducation physique, consultez la rubrique « Ressources éducatives » du site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : <http://www.statcan.ca>. Cliquez sur « Ressources — enseignant(e) », puis sur « Plans de leçons ». Vous y trouverez plus de 120 plans de leçons, classés selon le niveau et le sujet, dont plus de 30 leçons portant sur les cours d'éducation à la santé et l'éducation physique. De plus, les établissements d'enseignement du Canada peuvent désormais accéder à E-STAT gratuitement, à l'adresse <http://estat.statcan.ca>. Cette source d'information renferme quantité de données tirées d'enquêtes menées par l'Organisation mondiale de la santé sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire, y compris d'enfants ayant de la difficulté à s'endormir, selon l'âge et le pays. Vous pouvez consulter ces données sur le site de E-STAT, sous la rubrique « Santé », dans la base de données CANSIM (matrices 18037 à 18039).

Partagez vos idées!

Y-a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de *TSC* que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le représentant en éducation de Statistique Canada de votre région, au 1 800 263-1136, ou avec Joel Yan, Équipe des ressources éducatives, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet (courrier électronique) yanjoel@statcan.ca. Pour obtenir plus de renseignements sur le soutien régional disponible, consulter le site Web, à l'adresse http://www.statcan.ca/francais/edu/reps-tea_f.htm.

Nota :

Vous pouvez photocopier le « Carnet du personnel enseignant » ou tout autre article ou rubrique de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 2000

PAR WARREN CLARK

L'égalité entre les sexes est une priorité partout dans le monde. Même si les femmes ont fait des gains, des disparités persistent toujours entre les hommes et les femmes. Les indicateurs de l'égalité entre les sexes, qui sont présentés ici, ont été élaborés de concert avec Condition féminine Canada et visent à mesurer l'équité entre les expériences vécues par les femmes et les hommes du Canada dans les trois domaines suivants : le revenu, le travail et l'apprentissage. Il s'agit de la deuxième édition des indicateurs. La première avait été rendue publique par les ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine, en octobre 1997¹.

Les indices de l'égalité entre les sexes consistent en des ratios femmes-hommes qui servent à illustrer les différences entre les sexes en regard d'une mesure d'égalité donnée. Un ratio de 1,0 signifie que les femmes et les hommes sont égaux. Un indice supérieur ou inférieur à 1,0 indique une inégalité ou un déséquilibre pour cette mesure : un indice inférieur à 1,0 signifie que les femmes ont moins que les hommes; inversement, un indice supérieur à 1,0 indique que les femmes ont davantage. Un écart qui diminue au fil des ans pour converger vers 1,0 peut être attribuable à des changements dans la situation des femmes, ou dans celle des hommes, ou encore dans les deux situations.

1. Pour obtenir plus de renseignements sur les raisons justifiant le choix de ces indicateurs, sur les problèmes conceptuels et les problèmes liés aux données qui se sont présentés durant l'élaboration de ces indicateurs, ainsi que sur la manière dont ces indicateurs sont censés stimuler les discussions sur les politiques publiques, consultez la publication originale de 1997, *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes*, à l'adresse Internet suivante : <http://www.swc-cfc.gc.ca/publish/egei/egei-f.html>. Il est possible que les données chronologiques diffèrent dans la publication originale en raison des légers changements apportés aux définitions ainsi qu'à la correction des données brutes.

DOMAINE : REVENU

Les disparités entre les sexes sur le plan du revenu sont généralement mesurées en comparant les gains réalisés par les femmes qui travaillent à temps plein toute l'année à ceux des hommes. Cette méthode comporte toutefois des limites, car les femmes travaillent plus souvent à temps partiel (ou durant seulement une partie de l'année) que les hommes, de sorte que leurs sources de revenu sont plus variées et moins concentrées. Les indices de revenu utilisés ici tiennent compte de l'ensemble des revenus et des gains des femmes et des hommes, sans égard à leur situation professionnelle.

DOMAINE : TRAVAIL

Les décisions que prennent les gens quant à la manière de partager leur temps entre le travail rémunéré, la famille et les loisirs ont de nombreuses répercussions. Le travail que font les femmes passe souvent inaperçu dans les mesures actuelles du progrès économique, lesquelles n'incluent que les biens et services échangés contre rémunération. Le travail non rémunéré, dont la majeure partie est encore réalisée par les femmes, n'est pas comptabilisé. Comme nous disposons toutes et tous du même nombre d'heures durant une journée, le temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré offre une autre mesure de l'égalité.

Le *travail rémunéré* fait référence au travail exécuté contre rémunération, que ce soit dans un lieu de travail ou à la maison, et il inclut les salaires, les traitements et le revenu d'un travail autonome. Une activité est considérée comme un *travail non rémunéré* lorsque les biens ou services qui en sont dérivés auraient pu être achetés sur le marché. Le *travail non rémunéré* inclut par exemple la préparation des repas, car un repas peut être acheté dans un restaurant, de même que les soins aux enfants ou aux aînés, car ces services pourraient être offerts dans une garderie ou un foyer pour personnes âgées. En revanche, personne ne peut dormir, faire des études ou se rendre au travail à notre place, de sorte que ces activités ne sont pas considérées comme un travail non rémunéré².

DOMAINE : APPRENTISSAGE

L'éducation a été et demeure un élément vital du bien-être économique. Non seulement les gens doivent-ils être bien instruits pour entrer sur le marché du travail, mais ils doivent aussi acquérir continuellement de

2. Les estimations du temps total consacré au travail, qui sont basées sur l'Enquête sociale générale (ESG) et présentées dans *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens en 1998*, produit n° 12F0080XIF au catalogue de Statistique Canada, incluent le temps consacré à l'éducation et aux activités connexes, ainsi qu'aux déplacements.

nouvelles compétences pour tirer profit des possibilités qui se présentent. Les indicateurs liés à ce domaine évaluent l'équilibre entre les sexes en ce qui a trait à la formation universitaire, à la formation liée à l'emploi et aux retombées professionnelles des investissements faits par les femmes dans leurs études.

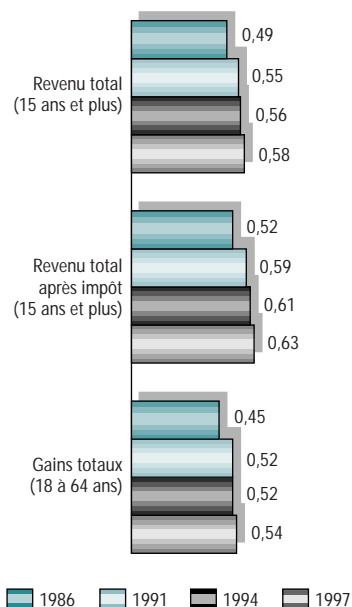
REVENU

Indice du revenu total

L'indice du revenu total permet de comparer le revenu total moyen des femmes à celui des hommes³. Au cours des dernières années, l'indice du revenu total a augmenté, ce qui signifie que le déséquilibre entre les sexes diminue. En 1997, le revenu total moyen des Canadiennes âgées de 15 ans et plus était d'environ 18 000 \$, comparativement à 30 900 \$ pour les hommes. Cette année-là, l'indice d'égalité du revenu total s'est chiffré à 0,58, ce qui signifie que, dans l'ensemble, les femmes gagnaient environ 58 % du revenu des hommes (graphique 1).

GRAPHIQUE 1

Indices de l'égalité entre les sexes pour le revenu total, le revenu total après impôt et les gains totaux



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Indice du revenu total après impôt

Au Canada, le régime fiscal est progressif, ce qui signifie que les personnes à plus faible revenu en conservent une proportion plus grande⁴. Comme le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes, l'indice du revenu total après impôt est supérieur à l'indice du revenu total. En 1997, l'indice du revenu après impôt total était de 0,63, en hausse par rapport à 1994 (0,61) (graphique 1).

Indice des gains totaux

Cet indice permet de comparer les gains des femmes et des hommes de 18 à 64 ans (y compris les personnes qui n'ont aucun gain pour diverses raisons, par exemple le chômage, une invalidité ou le fait de s'occuper des enfants à temps plein à la maison). Cet indice inclut les gains provenant du travail à temps partiel, secteur où les femmes dominent. C'est ce qui explique que cet indice soit inférieur au ratio des salaires des personnes employées à temps plein toute l'année, lequel est souvent utilisé pour mesurer l'écart salarial. En 1997, les gains moyens des femmes se sont chiffrés à 16 300 \$, comparativement à 29 900 \$ pour

3. Le revenu total inclut la totalité du revenu reçu par une personne au cours d'une année civile, provenant de sources telles que les salaires, les traitements, le revenu d'un travail autonome, les revenus de placement, les revenus de location nets, les régimes de retraite, l'assurance-emploi, les pensions alimentaires pour conjoint et enfants et les transferts gouvernementaux. Les sommes provenant de sources différentes, comme les profits de jeux de hasard, les héritages, les gains en capital réalisés ou les revenus en nature, sont exclues.

4. D'autres taxes, comme la taxe de vente ou l'impôt foncier, influent également sur le revenu disponible, mais n'ont pas été prises en compte dans cet indice.

les hommes — cela correspond à un indice des gains totaux de 0,54. Comme pour les autres indices du revenu, l'inégalité entre les femmes et les hommes sur le plan des gains a diminué depuis 1986 (graphique 1).

Analyse des écarts entre les sexes

Les inégalités entre les sexes sur le plan du revenu et des gains peuvent s'expliquer en partie par la concentration des femmes dans les emplois à temps partiel et peu rémunérés, par leur surreprésentation au sein des familles monoparentales ainsi que par leur surreprésentation parmi les personnes âgées à faible revenu. Des calculs ont été faits pour tenir compte de ces facteurs et d'autres différences sociodémographiques⁵. En 1997, ces corrections ont réduit l'écart entre les sexes de sept points, pour ce qui est du revenu après impôt, et de huit points en ce qui touche les gains de 1986 (graphique 2)⁶.

TRAVAIL

Indice de la charge de travail totale

Le concept de la charge de travail totale englobe à la fois le travail rémunéré et le travail non rémunéré qui a une valeur économique. En 1998, les Canadiennes âgées de 15 ans et plus ont consacré 7,8 heures par jour à du travail rémunéré ou non rémunéré, comparativement à

TABLEAU 1

Indice de l'égalité entre les sexes en ce qui a trait à la charge de travail, selon le groupe d'âge, 1998

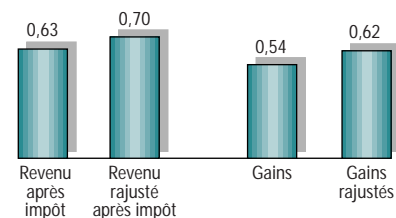
Âge de la répondante ou du répondant	Indice de la charge de travail totale	Indice du travail rémunéré	Indice du travail non rémunéré
15 ans et plus	1,04	0,62	1,56
15 à 24 ans	1,18	0,80	1,74
25 à 34 ans	1,03	0,63	1,75
35 à 44 ans	1,02	0,60	1,67
45 à 54 ans	1,01	0,65	1,56
55 à 64 ans	1,06	0,59	1,42
65 ans et plus	1,11	0,39	1,19

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

5. Pour éliminer l'effet de l'âge, de la profession, de la scolarité, du type d'emploi et de la situation de famille, le revenu moyen après impôt et les gains ont été normalisés pour illustrer le profil qui serait obtenu si les femmes et les hommes étaient représentés également dans les 4 groupes d'âge (15 à 29 ans, 30 à 49 ans, 50 à 64 ans, 65 ans et plus); dans les 16 catégories professionnelles; dans les 4 groupes de scolarité (moins d'une 10^e année, 11^e à 13^e année, études postsecondaires partielles, y compris un diplôme d'études postsecondaires, diplôme universitaire); dans les 3 types d'emplois (temps plein, temps partiel et sans emploi); et dans les 2 types de familles (enfant de moins de 6 ans, sans enfant de moins de 6 ans).

GRAPHIQUE 2

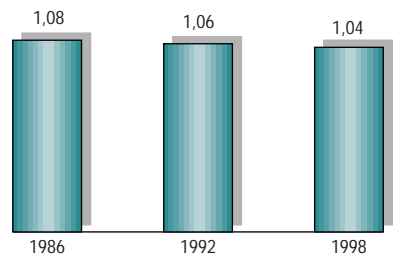
Indices de l'égalité entre les sexes pour le revenu après impôt et les gains, avant et après correction en fonction de facteurs sociodémographiques, 1997



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs

GRAPHIQUE 3

Indice de l'égalité entre les sexes en ce qui a trait à la charge de travail totale



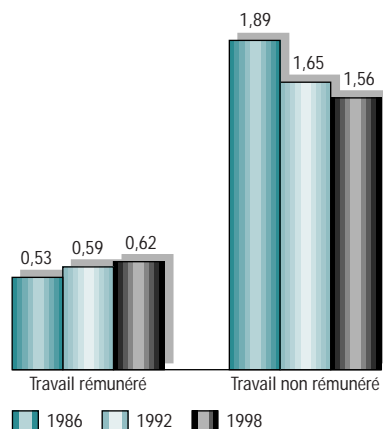
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

7,5 heures pour les hommes. L'indice de la charge de travail totale était de 1,04 en 1998, en baisse par rapport à 1986 (1,08). Bien que l'écart entre les sexes diminue, les femmes travaillent en moyenne 15 minutes de plus par jour que les hommes.

Cette inégalité semble par ailleurs maximale chez les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans (1,18) et les aînées (1,11), alors qu'une situation de quasi-égalité s'observe chez les femmes de 45 à 54 ans (1,01) (graphique 3 et tableau 1).

GRAPHIQUE 4

Indices de l'égalité entre les sexes pour le travail rémunéré et le travail non rémunéré



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Indices du travail rémunéré et du travail non rémunéré

Aujourd'hui encore, les hommes consacrent beaucoup plus de temps que les femmes au travail rémunéré, alors que l'inverse vaut dans le cas du travail non rémunéré. Bien que l'écart entre les sexes sur le plan du travail rémunéré et non rémunéré demeure considérable, il a néanmoins diminué entre 1986 et 1998 (graphique 4).

Ratios du travail rémunéré et du travail non rémunéré, selon la structure du ménage

La répartition du travail rémunéré et du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes varie selon que le ménage compte de jeunes enfants et selon le nombre de soutiens économiques. Des indices du travail séparés ont été calculés pour les femmes et les hommes de 20 à 44 ans travaillant à temps plein. Trois catégories de ménages de personnes ont été examinées : les ménages à deux soutiens (deux conjoints travaillant à temps plein) avec enfants de moins de 6 ans (jeunes enfants), les ménages à un soutien principal (ménages à deux parents, dont un ne travaille pas à temps plein) avec de jeunes enfants et les ménages à un ou deux soutiens sans jeunes enfants.

En 1992 et en 1998, les femmes ont consacré moins de temps au travail rémunéré mais plus de temps au travail non rémunéré, quelle que soit la structure du ménage. Dans le cas des ménages à deux soutiens avec de jeunes enfants, l'écart entre les femmes et les hommes a diminué en ce qui a trait au travail rémunéré. Par contre, l'indice a chuté de 0,91 à 0,85 dans le cas des ménages à un soutien principal avec de jeunes enfants, ce qui laisse croire que le déséquilibre s'accroît. Par contre, l'écart entre les ménages de un ou deux soutiens sans jeunes enfants a peu changé. Cependant, comme peu de femmes avec de jeunes enfants sont le soutien principal dans leur ménage, les estimations comportent une grande

6. Pour une analyse des différences entre les salaires des femmes et des hommes au Canada et aux États-Unis à la fin des années 80, voir Michael Baker et Nicole Fortin, *Taux de féminité des professions et salaires : pourquoi le Canada diffère-t-il des États-Unis?*, produit n° 11F0019MPF140 au catalogue de Statistique Canada, 2000.

variabilité d'échantillonnage qui se traduit par l'absence de changement statistiquement significatif dans l'indice du travail rémunéré (graphique 5).

L'indice du travail non rémunéré montre que l'écart entre les femmes et les hommes a diminué au fil des ans chez les ménages à deux soutiens et les ménages à un soutien principal avec de jeunes enfants. Par contre, l'indice pour les ménages à un ou deux soutiens sans jeunes enfants est demeuré à peu près inchangé entre 1992 et 1998 (graphique 6).

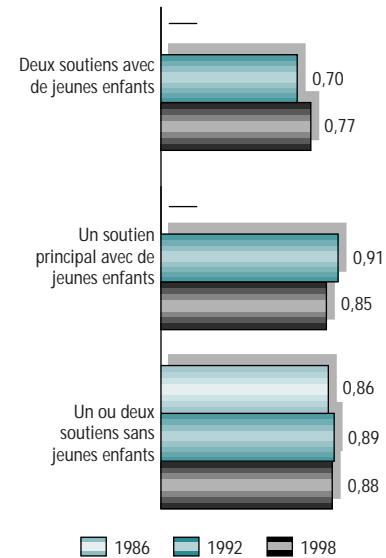
Bénéficiaires du travail

Le travail non rémunéré réalisé par les femmes et les hommes profite à bien des gens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du ménage. Dans le cas de certaines activités non rémunérées, que l'on pense par exemple à la garde des enfants et au bénévolat, on peut facilement cerner les bénéficiaires; dans le cas par contre d'autres activités, comme l'entretien de la maison, l'achat de biens et de services ou encore la préparation des repas et la lessive, les activités peuvent profiter à l'ensemble du ménage ou à des membres bien précis. Comme le travail lié aux enfants est un des principaux facteurs qui font que la situation économique des femmes diffère de celle des hommes, seule la garde des enfants est examinée ici aux fins de l'établissement des comparaisons.

En 1998, les femmes de 20 à 44 ans ayant de jeunes enfants et faisant partie d'un couple à deux soutiens ont consacré en moyenne plus de temps que les hommes (147 minutes par jour contre 85) à s'occuper des enfants. On obtient ainsi un indice de 1,72, ce qui signifie que ces femmes ont consacré en moyenne 72 % plus de temps aux soins dispensés aux enfants que les hommes faisant partie de couples à deux soutiens. Cependant, bien que les femmes se chargent toujours de la majeure partie des activités liées aux enfants, le déséquilibre entre les mères et les pères a diminué entre 1992 et 1998, et plus particulièrement dans le cas des ménages à un soutien principal. L'indice pour ces ménages est passé de 1,71 à 1,27, reflétant ainsi une diminution du temps consacré par les femmes aux activités liées aux enfants et une augmentation du temps que les hommes y consacrent. En 1998, les femmes ayant de jeunes enfants qui étaient le soutien principal du ménage ont consacré en moyenne 107 minutes par jour à

GRAPHIQUE 5

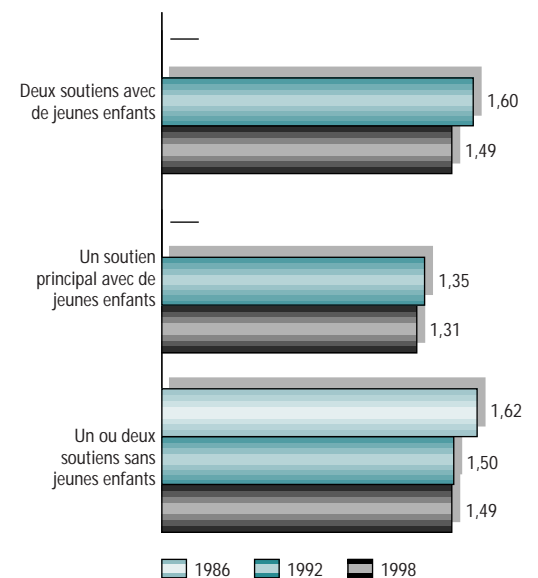
Indice de travail rémunéré pour les femmes et les hommes de 20 à 44 ans travaillant à temps plein



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

GRAPHIQUE 6

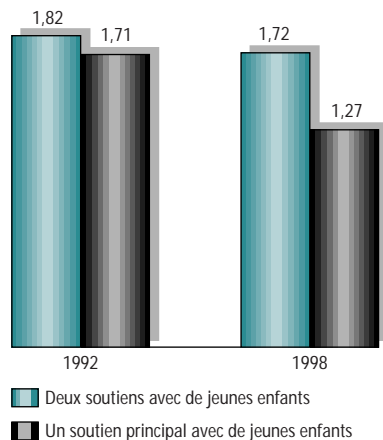
Indice du travail non rémunéré pour les femmes et les hommes de 20 à 44 ans travaillant à temps plein



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

GRAPHIQUE 7

Indice des soins aux enfants pour les femmes et les hommes de 20 à 44 ans travaillant à temps plein



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

s'occuper des enfants, comparativement à 85 minutes pour les hommes dans la même situation (graphique 7).

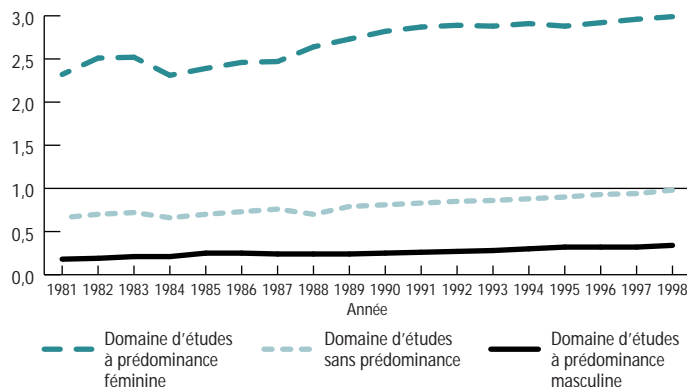
APPRENTISSAGE

Indices des diplômes universitaires décernés

L'indice des diplômes universitaires décernés qui permet de comparer la concentration des femmes dans les domaines d'études à prédominance féminine, sans prédominance et à prédominance masculine⁷ qui mènent à l'obtention d'un grade universitaire. Entre 1981 et 1998, un plus grand nombre de femmes ont choisi des domaines d'études traditionnellement dominés par les hommes ou sans prédominance. L'indice indique donc que la proportion de femmes titulaires de diplômes a augmenté dans ces trois catégories, même dans les domaines d'études à prédominance féminine. En effet, même si de plus en plus de femmes sont titulaires de diplômes dans des domaines d'études à prédominance masculine ou sans prédominance (ce qui a pour effet de ramener un plus grand équilibre entre les sexes dans ces domaines d'étude) elles sont également de plus en plus nombreuses à obtenir un diplôme dans les domaines à prédominance féminine, accentuant ainsi l'écart entre les sexes dans ces domaines (graphique 8).

GRAPHIQUE 8

Indices de l'égalité entre les sexes, en ce qui a trait aux diplômes universitaires décernés



Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU).

Indices de la formation

L'indice de participation à la formation indique dans quelle mesure les femmes au travail participent à des programmes de formation parrainés par l'employeur ou liés à l'emploi⁸. En 1997, les femmes qui travaillent ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à participer à des programmes de formation axés sur l'acquisition de nouvelles compétences

7. Les domaines d'études à prédominance masculine sont ceux où plus de 60 % des diplômes ont été décernés à des hommes. De même, les domaines à prédominance féminine sont ceux où plus de 60 % des diplômes ont été décernés à des femmes. Dans les autres cas, le domaine d'études est considéré comme sans prédominance.

et connaissances (graphique 9). Cependant, l'indice du temps de formation, qui permet de comparer le temps réel consacré à la formation, montre que les femmes ont suivi moins de formation parrainée par l'employeur que les hommes en 1997, mais davantage de formation liée à l'emploi. Ces données laissent croire que les femmes compensent le manque de formation parrainée par l'employeur en assumant elles-mêmes le coût de la formation liée à l'emploi et en suivant ces formations hors des heures de travail (graphique 10).

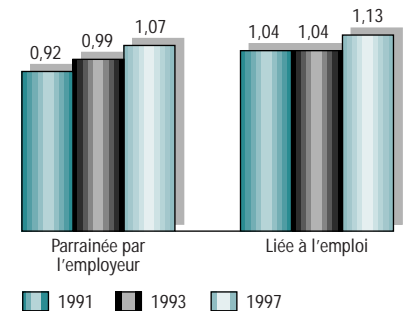
Indice des retombées professionnelles des études

Cet indice permet d'examiner l'écart entre les sexes en ce qui a trait aux retombées professionnelles de l'investissement dans les études universitaires, ces retombées étant évaluées en fonction de la probabilité d'occuper un poste élevé⁹. En 1986, 51 % des femmes titulaires d'un diplôme universitaire occupaient un poste élevé, comparativement à 74 % des hommes, ce qui donne un indice de 0,69. En 1998, 49 % des femmes et 62 % des hommes titulaires d'un diplôme universitaire et âgés de 25 à 64 ans occupaient un poste élevé, correspondant à un indice de 0,78. Bien que les femmes et les hommes titulaires d'un diplôme universitaire étaient proportionnellement moins nombreux à occuper un poste élevé en 1998, l'écart entre les sexes quant aux retombées professionnelles des études a diminué (graphique 11). ■

8. L'indice de participation à la formation correspond au ratio entre le pourcentage de femmes au travail de 25 à 49 ans qui ont suivi une formation au cours des 12 mois précédents et le pourcentage d'hommes au travail du même âge ayant suivi une formation. Des indices distincts ont été calculés pour la formation parrainée par l'employeur (formation payée ou financée par l'employeur) et la formation liée à l'emploi. La formation liée à l'emploi inclut la formation parrainée par l'employeur et la formation liée à l'emploi dont les coûts sont assumés par l'employé.
9. L'indice est basé sur le pourcentage de diplômés universitaires âgés de 25 à 64 ans, qui occupent un poste élevé. Les postes élevés font référence aux trois catégories supérieures de la classification socioéconomique des professions de Pineo (c.-à-d. professionnels indépendants, professionnels salariés et cadres supérieurs). Cette classification est basée sur le revenu d'emploi et d'autres caractéristiques liées à la situation sociale ou au prestige. Ces groupes incluent des professions dans les domaines de la médecine, de l'architecture et du génie, des sciences sociales, des sciences physiques, de la fonction publique et de l'enseignement au primaire, au secondaire et à l'université. Cette échelle a originalement été développée au cours des années 70 et fut mise à jour en utilisant les données du Recensement de 1981. De plus grands efforts sont requis afin d'établir une nouvelle échelle en utilisant des évaluations de travail plus récentes.

GRAPHIQUE 9

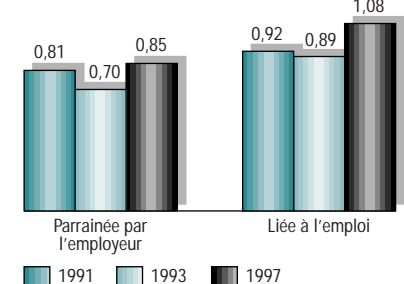
Indices de l'égalité entre les sexes quant à la participation à la formation au Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

GRAPHIQUE 10

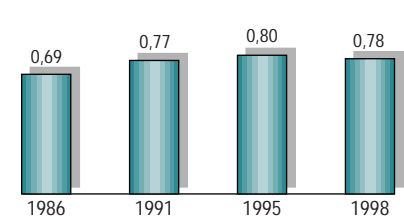
Indices de l'égalité entre les sexes quant aux heures de formation



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et la formation des adultes.

GRAPHIQUE 11

Indice de l'égalité entre les sexes quant aux retombées professionnelles des études



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR LE THÈME DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Statistique Canada, *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-XPF au catalogue, 2000.

Baker, Michael, et Nicole Fortin, *Taux de féminité des professions et salaires : pourquoi le Canada diffère-t-il des États-Unis?*, produit n° 11F0019MPF140 au catalogue de Statistique Canada, 2000.

Statistique Canada, *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens en 1998*, produit n° 12F0080XIF au catalogue, 1999.



Soyez branché

grâce aux publications électroniques de Statistique Canada!

Vivez au rythme virtuel des publications électroniques de Statistique Canada. De la rubrique Arts et culture à la rubrique Voyages, transport et entreposage, vous trouverez plus de 120 titres répartis en 18 catégories, et la liste s'allonge de jour en jour.



Économisez de l'argent.

Les achats en ligne vous donnent droit à un rabais de 25 % sur le prix des ouvrages imprimés.



Conçues pour durer.

Contrairement aux documents imprimés, les versions électroniques ne jaunissent pas, ne se décolorent pas et ne se déchirent pas. Elles restent intactes et accessibles pendant des années!



Soyez rassuré quant aux commandes en ligne.

Grâce à la sûreté de notre site, l'utilisation en ligne de votre carte de crédit est simple et sans risque. C'est garanti.



Gagnez du temps.

Accédez à la publication le jour de sa parution – aucun délai de livraison.



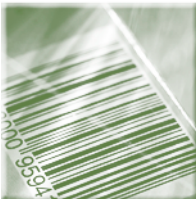
Prenez la tête du peloton.

Nos publications électroniques sortent généralement avant les versions imprimées; vous avez donc accès aux parutions les plus récentes.



Accès partout, en tout temps.

Obtenez rapidement et efficacement des renseignements détaillés et à jour, peu importe les contraintes de lieu et de temps.



Un seul prix, beaucoup de primes.

À Statistique Canada, les abonnements sont assortis d'un accès illimité à la publication que vous choisissez et aux numéros antérieurs pour une période pouvant couvrir jusqu'à trois années.



Mettez les données à l'oeuvre.

Copiez des extraits de nos publications en ligne directement dans vos documents et bases de données.



Trouvez les renseignements que vous cherchez maintenant.

Les documents en ligne vous permettent de chercher, de trouver et d'imprimer exactement ce que vous désirez obtenir.



Pensez «éco».

En optant pour les produits électroniques plutôt que les documents imprimés, vous participez à la préservation de l'environnement. Faites d'une pierre, trois coups : travaillez, respectez l'environnement et conservez des ressources précieuses.



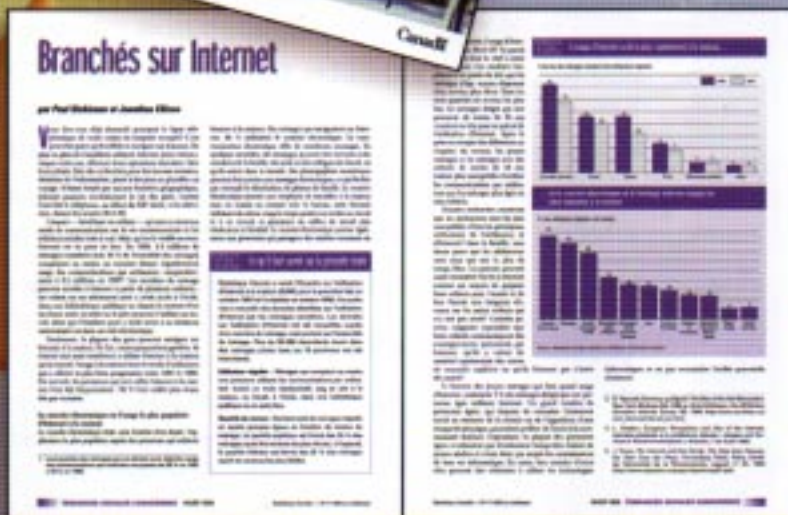
Sur notre site, cliquez sur Produits et services, puis sélectionnez Publications téléchargeables (\$). Vous n'avez qu'à suivre les étapes pour acheter ou vous abonner. C'est aussi simple que cela!

La source officielle de statistiques canadiennes en un endroit et en tout temps

www.statcan.ca

CONÇU POUR LES AFFAIRES

Pleins feux sur les Canadiens



La société évolue rapidement. Et vous devez constamment chercher à demeurer au fait des questions et des tendances sociales importantes qui touchent chacun de nous. **Tendances sociales canadiennes** vous aide à relever ce défi avec succès en vous présentant une analyse sociale à la fois dynamique et d'une valeur inestimable dans un texte clair, concis et fort compréhensible.

Chaque numéro de ce populaire trimestriel de Statistique Canada s'intéresse à des éléments clés de la vie canadienne tels que l'emploi, l'immigration, la famille en transition et le niveau de vie. De lecture facile, les articles qu'on y trouve puisent dans une foule de sources de données démographiques, sociales et économiques. Des

tableaux et des graphiques en illustrent les points saillants. Un tableau des indicateurs sociaux permet de suivre l'évolution des choses.

Les professionnels des sciences sociales, les chercheurs, les analystes du monde des affaires et des politiques, les enseignants, les étudiants et le grand public se fient à **Tendances sociales canadiennes**. Vous abonner aujourd'hui vous aidera à rester à la fine pointe du changement, à évaluer la conjoncture sociale, à planifier des programmes ou des services et plus encore!

Visitez la section « En profondeur » de notre site Web à www.statcan.ca pour consulter certains des articles publiés récemment.

Abonnez-vous aujourd'hui! Vous ne saurez vous passer d'un seul numéro!

Seulement 36 \$ par année. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de port : Aucune frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 24 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 40 \$. Pour commander **Tendances sociales canadiennes** (n° 11-008-XP7 au cat.), écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada. Ou communiquez avec le Centre de consultation régional le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication). Vous pouvez passer votre commande par télécopieur au 1 877 287-4369, par téléphone au 1 800 267-6877 ou par courriel à order@statcan.ca. Abonnez-vous sur notre site Web à la version téléchargeable (n° 11-008-XIF au cat.) pour seulement 27 \$ par année (taxes en sus, s'il y a lieu). URL : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feopub_f.cgi



Statistique Canada

Statistics Canada

Canada